LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - n° 6900 – Mercredi 4 novembre 2020 - Prix : 10 DA

Grippe saisonnière

Le vaccin «fortement» recommandé

Le Directeur général (DG) de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) en Algérie, Dr Djamel Fourar a «fortement», recommandé, hier mardi à Alger, le vaccin contre la grippe saisonnière, une infection respiratoire due au virus grippal ou virus ''Influenza".
Caractérisée par sa haute contagiosité et par sa gravité chez les personnes fragilisées par une maladie chronique ou par l'âge, chez qui elle provoque des complications sévères pouvant aboutir au décès. «Le moyen le plus efficace de se prémunir des complications de cette grippe demeure la vaccination », a fait savoir Dr Fourar.
Assurant, au passage, de la disponibilité du vaccin au niveau des établissements publics de santé et des officines avec, a-t-il poursuivi, l'acquisition de 1.800.000 doses.

Lire en page 3

La leçon du référendum du 1er novembre

Il n'y aura plus d'élections truquées en Algérie

«Dorénavant, et dans la continuité des élections du 12 décembre 2019, toutes les élections seront l'expression des aspirations de ce que souhaite le peuple algérien pour son avenir», souligne un communiqué de la Présidence de la République, publié au lendemain du référendum sur l'amendement de la Constitution. Lire en page 2

© Photo : PPAgency

Chiffre du jour

Accidents de la route : 42 décès et 1.217 blessés en une semaine

Tlemcen

Les femmes rurales à Tlemcen créent l'événement

Les femmes rurales dans des zones d'ombre de la wilaya de Tlemcen ont créé, dimanche, l'événement en se dirigeant en force vers les bureaux de vote pour exprimer leurs voix sur le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum populaire.

Ghardaïa

3.440 comprimés de psychotropes saisis à Metlili

Une quantité de 3.440 comprimés de psychotropes a été saisie et deux personnes ont été arrêtées par les éléments de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la Daïra de Metlili (Ghardaïa), a indiqué samedi le responsable de la communication auprès de la Sûreté de wilaya.

Khenchela

Plus de 150 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Ouled Archach

Au total, 153 foyers ont été raccordés samedi au réseau de gaz naturel dans la commune d'Ouled Archach dans la wilaya de Khenchela à l'occasion de la célébration du 66ème anniversaire du déclenchement de la Révolution le 1er novembre 1954.

La leçon du référendum du 1er novembre

Il n'y aura plus d'élections truquées en Algérie

«Dorénavant, et dans la continuité des élections du 12 décembre 2019, toutes les élections seront l'expression des aspirations de ce que souhaite le peuple algérien pour son avenir», souligne un communiqué de la Présidence de la République, publié au lendemain du référendum sur l'amendement de la Constitution.

Le taux de participation à ce référendum, ne pose pas de problème. (Photo : D.R)

La Présidence de la République estime que les résultats annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), sont l'expression «réelle et intégrale» de la volonté du peuple et démontrent que le Président Abdelmadjid Tebboune «a tenu ses engagements pour qu'enfin soit entamé le processus qui permette l'expression libre et démocratique du peuple algérien sur tout ce qui concerne son destin». Les résultats du scrutin «ont démontré que la transparence et la probité de ce scrutin ont été totales», affirme le communiqué. Cela sera ainsi, il n'y aura plus d'élections truquées. «Le Gouvernement s'est abstenu de toute interférence dans l'organisation des élections conformément à la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 qui a conféré les pleins pouvoirs à l'Autorité nationale indépendante des élections», souligne le communiqué. La même source estime que «les résultats sont à la hauteur de son attente dans un contexte particulièrement contraignant marqué par les mesures préventives de lutte contre le Coronavirus (Covid-19)».

Le communiqué de la Présidence de la République fait observer qu'«en ce moment historique, les citoyens et les citoyennes ont encore une fois exprimé l'attachement du peuple algérien à son unité nationale, à la crédibilité de ses institutions et à sa souveraineté pleine et entière».

Le communiqué rappelle que le président de la République s'est engagé dans son programme électoral à revoir un certain nombre de dispositions de la Constitution et avait chargé un Comité d'experts et d'universitaires pour élaborer un projet de révision de la Constitution qui réponde aux aspirations du peuple algérien exprimées lors du Hirak béni du 22 février 2019».

C'est ainsi que le 1er novembre 2020, les citoyens et les citoyennes se sont exprimés sur le projet de révision de la Constitution proposé par le Président Tebboune, relève le communiqué. «Ces aspirations pour un changement radical de l'organisation politique, économique et sociale dans notre pays interviennent à un moment où le monde entier fait face à une crise multidimensionnelle résultant d'une pandémie durable et récurrente qui a affecté toutes les sphères de la vie économique et sociale et n'a épargné aucune région du monde», relève le communiqué, ajoutant que «Monsieur le président de la République avait voulu que cette consultation se fasse directement en donnant la parole au peuple algérien pour s'exprimer sur ce qu'il envisage pour son avenir et pour l'avenir des générations futures».

La date du 1er novembre 2020, précise la même source, «n'est pas un choix fortuit, elle est le lien naturel avec notre passé glorieux, celui du 1er novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de libération nationale par le peuple algérien qui s'est réapproprié sa souveraineté sur son territoire, ses richesses et s'est libéré du joug du colonialisme». Rappelons que le projet de révision de la Constitution a été adopté, dans le calme, par 66,80 % des votants, dans un contexte dominé par la crise sanitaire, et dans un climat social marqué encore par l'impact négatif des pratiques électorales précédentes imposées par el 'isaba (le gang) qui était au pouvoir, ce qui a sans doute encouragé la tendance à l'abstention. L'opinion publique algérienne reste également secouée par l'ampleur des dégâts causés par la corruption des milieux d'affaires en complicité avec d'anciens dirigeants, aujourd'hui tous incarcérés, sous le coup de lourdes peines de prison avec saisie de leurs biens illégalement acquis. Les dispositions de la nouvelle Constitution contiennent des dispositions à même de mettre un terme à la fraude dans les élections et à la corruption dans les affaires. Lundi, le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, qui s'exprimait lors d'une conférence de presse consacrée à l'annonce des résultats préliminaires du vote dans le cadre du référendum sur la révision de la Constitution, a fait savoir que dans la législation algérienne, il n'y a pas un seuil qui valide ou annule un scrutin. Le taux de participation à ce référendum, ne pose pas de problème.

Lakhdar A.

Partis et observateurs surpris par la transparence du référendum

✍ **La surprise créée par la transparence et la sincérité** du scrutin du 1er novembre sur le projet d'amendement de la Constitution, et le taux record d'abstention, ont compliqué la tâche des commentateurs et analystes peu habitués à de tels caractéristiques, jusqu'aux partis politiques qui, soit se limitent aux généralités, soit se laissent aller aux exagérations. Ainsi, dans le plus pur style politicien, les courants politiques et idéologiques qui ont appelé au rejet du projet de révision constitutionnelle, à partir d'arguments différents voire irréductiblement opposés, sont allés vite en besogne, avec leur désinvolture coutumière, pour revendiquer chacun de son côté, le taux d'abstention.

Plus sérieux, l'analyste politique, Mustapha Haddam notait, à la radio algérienne, lundi matin, que le fait, qu'à l'occasion du référendum organisé, dimanche, autour du projet de Constitution, l'on ait créé les conditions propres à éviter les habituels «bourrages des urnes», est un signe fort pour asseoir leur crédibilité et marquer une rupture avec les pratiques du passé. Il estime que les résultats du référendum n'ont pas de sens, dans la mesure, explique-t-il, où «nous n'avons rien avec quoi les comparer». Pour lui, il y a un travail titanesque à faire maintenant pour convaincre que les choses sont en train de changer.

C'est, selon lui, difficile parce que, la rupture ne se fera pas du jour au lendemain, en raison des résistances au sein de la société, mais également, des comportements de groupes de personnes qui persistent à vouloir créer un climat politique délétère. D'autres observateurs insistent sur la même remarque concernant l'absence totale de manipulation des urnes et des chiffres, qui augure selon eux, d'une volonté de respecter les principes républicains et démocratiques, dans notre pays. Ils expliquent l'abstention, non pas par un quelconque écho aux appels au boycott mais par la déception de voir l'avènement de l'Algérie nouvelle marquer trop de retards dans beaucoup de domaines, notamment, à travers la persistance de pratiques anciennes dans les rapports entre les responsables et la population, illustrées par quelques cas surmédiatisés.

Parmi les votants, beaucoup regardent maintenant vers l'avenir et souhaitent que les institutions du pays connaissent la stabilité malgré les nuisances des résidus d'el 'isaba (le gang) qui continuent d'agir à partir des postes qu'ils ont conservés. Cette stabilité est indispensable à la défense de la souveraineté nationale et à la relance du processus de développement économique et social auquel doit être plus étroitement associé le potentiel des jeunes.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Communiqué du Conseil de la Nation

«L'Algérie s'est engagée pleinement et de manière effective dans une nouvelle ère»

«Le bureau du Conseil de la Nation présidé par M. Salah Goudjil, Président du Conseil de la Nation par intérim, a l'insigne honneur d'adresser ses félicitations les plus chaleureuses et les plus sincères au peuple algérien suite à la réussite de l'opération référendaire qui s'est déroulée dans un climat empreint de liberté, d'intégrité et de transparence, en dépit de la situation sanitaire exceptionnelle induite par la pandémie du Covid-19... Il s'agit là d'une première étape sur la voie des réformes profondes susceptibles de renforcer les fondements de l'Etat et de jeter les jalons solides à même d'assurer un avenir radieux au pays et au peuple... De ce fait, l'Algérie s'est engagée pleinement et de manière effective dans une nouvelle ère qui constitue un des engagements de M. Abdelmadjid Tebboune... Ainsi, nous entamons une nouvelle période de l'histoire du pays où tout un chacun est appelé à préserver et à consolider cette appartenance et nationalisme qui la caractérisent, tout en veillant à ce que cela ait des répercussions positives sur nos pratiques et améliore notre rendement à tous les niveaux.

«Le bureau du Conseil de la Nation réitère le fait que ce référendum sur la Constitution est l'expression indubitable de la feuille de route élaborée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de concrétiser de manière active et effective le principe qui stipule que «le peuple est source de tout pouvoir»... Il salue par ailleurs, les engagements pris par M. le Président afin de réunir toutes les garanties de réussite à ce scrutin historique, des garanties qui sont la traduction réelle du changement que vit le pays et qui permettent d'augurer les prochains scrutins sous de bons auspices... Il s'agit-là d'un des fruits des engagements sincères de M. Tebboune. «Les résultats proclamés par l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE) ont été l'expression fidèle de la participation réelle et effective des citoyens à ce scrutin... Cela constituera désormais une étape cruciale et distinctive entre les pratiques du passé et celles voulues par la nouvelle République en pareils événements.

«Dans ce contexte, le bureau du Conseil de la Nation tient à exprimer ses sincères remerciements à l'ANIE pour la réussite de l'organisation et du déroulement de cette opération référendaire. C'est le second scrutin qu'organise cette Autorité après le premier qui s'est déroulé le 12 décembre 2019 et au cours desquels elle a fait montre de professionnalisme ; d'intégrité et de compétence. Que les membres trouvent ici l'expression de notre reconnaissance et de notre gratitude. Le bureau du Conseil de la Nation salue par ailleurs, l'ANP digne héritière de l'Armée de Libération Nationale ainsi que tous les corps de sécurité, les médias nationaux ainsi que tout le peuple algérien, en leur qualité de protecteur du pays chacun à son niveau, pour la conscience nationaliste dont ils ont fait preuve ; leur engagement à relever les défis et leur foi en l'Algérie qui doit être au dessus de toute considération en dépit des divergences dans les positions et positions qui s'estompent quand il s'agit de l'intégrité du pays...»

C.P

Grippe saisonnière

Le vaccin «fortement» recommandé

Le Directeur général (DG) de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) en Algérie, Dr Djamel Fourar a «fortement», recommandé, hier mardi à Alger, le vaccin contre la grippe saisonnière, une infection respiratoire due au virus grippal ou virus "Influenza".

Les personnes fragilisées par une maladie chronique ou par l'âge, doivent se faire vacciner. (Photo : D.R)

Caractérisée par sa haute contagiosité et par sa gravité chez les personnes fragilisées par une maladie chronique ou par l'âge, chez qui elle provoque des complications sévères pouvant aboutir au décès.

«Le moyen le plus efficace de se prémunir des complications de cette grippe demeure la vaccination», a fait savoir Dr Fourar. Assurant, au passage, de la disponibilité du vaccin au niveau des établissements publics de santé et des officines avec, a-t-il poursuivi, l'acquisition de 1.800.000 doses.

Dans une déclaration à la presse en marge du lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière, qui s'étalera sur toute le période automne-hiver, le porte-parole du Comité scientifique chargé du suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus a, à l'occasion, mis en garde quant aux conséquences dangereuses d'une telle grippe.

Principalement, a-t-il indiqué, s'agissant de groupes de population à risque élevé de complications comme les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants présentant une pathologie chronique et celles souffrant de cardiopathies, d'affections pulmonaires chroniques, métaboliques (diabète, obésité, etc…), d'affections rénales et celles atteintes d'immunodéficience acquise ou congénitale. Mais aussi, a-t-il ajouté, les patients transplantés ou ceux atteints de néoplasie sous-jacente, d'infection au VIH, d'asplénie et de drépanocytose, ainsi que les femmes enceintes et les professionnels de la santé.

Chaque hiver, a rappelé, avant-hier lundi, le ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, la grippe saisonnière caractérisée par sa haute contagiosité et par sa gravité chez les personnes fragilisées par une maladie chronique ou par l'âge, chez qui elle provoque des complications sévères pouvant aboutir au décès, affecte des milliers de personnes en Algérie. «Le moyen le plus efficace de se prémunir des complications de cette grippe demeure la vaccination», a noté le département du Pr Abderahmane Benbouzid dans un communiqué. Faisant observer que la vaccination contre la grippe saisonnière doit être renouvelée chaque année pour toutes ces personnes à risque. Dans la mesure où, a poursuivi la même source, le virus de la grippe subit des modifications à chaque saison grippale. Le vaccin, a précisé le ministère de la Santé, est disponible dans les centres vaccinateurs habituels relevant des établissements publics de santé où il sera administré gratuitement, accessible, également, au niveau des officines et est remboursable par la sécurité sociale pour les personnes âgées et les malades chroniques. «Chacun doit adopter les gestes barrières que sont le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon, la friction avec du gel hydro-alcoolique, la limitation des contacts pour les malades, le port de masque et la distanciation physique », insiste le département du Pr Abderahmane Benbouzid, faisant remarquer que ces mêmes gestes sont également préconisées pour une protection efficace contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19).

Rabah Mokhtari

Plus de 4 millions d'élèves rejoindront les bancs aujourd'hui

Une rentrée scolaire pas comme les autres !

Plus de 4 millions d'élèves rejoindront, mercredi, les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la propagation du nouveau Coronavirus.

Selon des statistiques obtenues par l'APS, 4.790.671 élèves rejoindront les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire sur un total de 10.095.367 élèves inscrits dans les trois paliers d'enseignement. Plus de 5 millions d'élèves avaient rejoint le 21 octobre dernier les établissements éducatifs dans le cycle primaire, rappelle-t-on.

Lors de sa réunion avec les directeurs de l'Education, et les chefs des établissements scolaires publics et privés, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout a appelé «au strict respect» du protocole sanitaire adopté par le comité scientifique du ministère de la Santé ainsi qu'à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières.

Le plan exceptionnel de reprise des cours sur l'organisation de la scolarité des élèves inscrits dans le cycle de l'Enseignement secondaire général et technologique pour cette rentrée scolaire, prévoit des mesures liées notamment à la répartition des élèves en groupes et sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves tel le cas des filières de langues étrangères, de mathématiques et de maths-techniques, ou encore de certaines disciplines dispensées en travaux pratiques ou dirigés. La durée de la séance d'enseignement a été, ainsi, réduite à 45 minutes durant tous les jours de la semaine y compris l'après-midi du mardi. Dans les établissements où le nombre de classes suffit pour accueillir les sous-groupes, le plan prévoit la répartition des sous-groupes en deux équipes équilibrées «E1 et E2» en leur assurant une alternance "matinée et après-midi'', soit de 8h à 12h40 (6 séances en 4h30 de cours) ou de 13h30 à 17h25 (5 séances en 3h45), en fonction du volume horaire hebdomadaire des filières.

Concernant le plan exceptionnel de reprise des cours du cycle moyen, ce dernier porte sur l'organisation des cours, prévoit de découper, au besoin, chaque groupe pédagogique de plus de 24 élèves en deux voire trois sous-groupes, chaque sous-groupe devant compter près de 20 élèves. Les groupes éducatifs programmés dans les grandes salles (amphithéâtre ou bibliothèque) peuvent être maintenus tels quels, avec le respect impératif, bien entendu, de la distanciation physique. La durée de la séance a été fixée à 45 minutes et la journée répartie en deux shifts, à savoir 6 séances dans la matinée pour un volume horaire de 4h30, et 5 séances dans l'après-midi pour un volume horaire de 3h45. Les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi (soit 5 jours). S'agissant de l'enseignement de l'Education physique et sportive (EPS) pour le même groupe pédagogique, il doit totaliser un volume horaire hebdomadaire de 1h30 hors les heures de cours, en veillant à prendre en compte la capacité d'accueil de la cour de l'établissement. Les cours d'informatique, de musique et de dessin seront dispensés en alternance une fois chaque quinzaine avec un volume horaire d'une heure pour chaque discipline, la journée du samedi ayant été retenue pour l'enseignement de Tamazight.

Djamila Sai

BRÈVE

Le Président Tebboune «réagit au traitement» et son état de santé «s'améliore progressivement»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, continue de recevoir un traitement dans un hôpital allemand spécialisé après avoir contracté la Covid-19, a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République, assurant que l'état de santé du Président «s'améliore progressivement».

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, continue de recevoir un traitement dans un hôpital allemand spécialisé après avoir contracté la Covid-19.

Le staff médical assure que Monsieur le Président réagit au traitement et que son état de santé s'améliore progressivement conformément au protocole sanitaire», précise le communiqué.

PROJET DE LOI

Prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement

Zeghmati : «Des peines allant jusqu'à la peine capitale»

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a déclaré, hier à Alger que le nouveau projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre les crimes d'enlèvement comprend un ensemble de mesures strictes et sévères.

En marge d'une séance de présentation du projet de loi devant la commission juridique de l'Assemblée populaire nationale (APN), Belkacem Zeghmati, a révélé que cette loi prévoit une peine entre 15 et 20 ans contre les ravisseurs, précisant que la peine pourra aller jusqu'à la perpétuité, si la victime a subi un préjudice ou un handicap permanent ou aura été prise en otage pour demander une rançon. En outre, a précisé le ministre, dans le cas où l'enlèvement a pour conséquence le décès de le victime, le peine encourue est la peine capitale. Pour ce qui est de l'enlèvement d'un enfant, a ajouté Zeghmati, le législateur a prévu deux sanctions : la perpétuité ou la peine de mort. Au titre les mesures dissuasives, les auteurs de ce type de criminalité ne peuvent bénéficier de circonstances atténuantes, ni de d'adaptation de la peine. Le ministre de la Justice a, par ailleurs, assuré que le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre l'enlèvement, adopté par le Conseil des ministres lors de sa dernière réunion, «apporte une approche globale à travers deux volets, l'un préventif et l'autre répressif avec les peines sévères». Le Garde des Sceaux a, notamment, affirmé, que la loi comprend la protection des victimes d'enlèvement, l'accompagnement de la victime, leur intégration dans la vie sociale et leur renvoi aux organes judiciaires, et si nécessaire leur changer de lieu de résidence et leur donner un pseudonyme pour assurer une protection complète. Pour rappel, le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres du 4 octobre dernier, l'application des peines maximales, sans possible d'allègement ou de grâce, contre les auteurs de crimes d'enlèvement de personnes, et ce «quelques soient les tenants et aboutissants de l'acte d'enlèvement». Le président de la République avait insisté sur «que la Loi fasse la distinction entre les affaires liées à l'état civil, à l'instar des cas d'enlèvement d'enfants issus de mariages mixtes, et celles s'inscrivant dans le cadre de la protection et de la lutte contre l'enlèvement pour éviter les dilutions».

Djamila Sai

Exploitation et transformation du phosphate à Tébessa

Bir EL Adba sort de l'ombre

L'équivalent en investissement de 6 milliards de dollars engagé en partenariat avec une entreprise chinoise pour la production de 2 à 3 millions de tonnes/an de phosphate sera investi dès le 1er trimestre 2021 dans l'exploitation de la mine de phosphate de Bir El Adba dans la wilaya de Tébessa.

Le ministre a exprimé son intransigeance en termes de respect de l'environnement pour la réalisation du projet. (Photo : DR)

Le ministre des Mines Mohamed Arkab l'a annoncé la semaine passée durant sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tébessa. Il s'agit de la 1ère étape d'une décision appelée à se répercuter positivement sur le calcul du PIB et la création d'emplois. Aucun chiffre à même de répondre à l'impatience des jeunes chômeurs en nombre dans cette région, n'a été révélé. Il reste que se basant sur l'importance du projet, celle de l'enveloppe financière prévue pour sa concrétisation, des objectifs de production tracés et du chiffre d'affaires à enregistrer annuellement principalement à l'export, des indiscrétions proches des services du ministère font état de 300 postes de travail. En tout état de cause, aucun chiffre n'a été révélé. Telle est l'interprétation à donner à la déclaration faite à la presse par le ministre des Mines. Il s'était exprimé en marge de la visite qu'il a effectuée sur le site du projet en question. Il a tenu à souligner que : «...Ce projet intégré permettra à l'Algérie d'investir le monde des industries minières». Il a indiqué que les services de son ministère s'attèlent actuellement à l'élaboration d'un cahier des charges spécifique à l'exploitation de la matière première disponible dans ce gisement. Il serait, selon lui, l'un des plus importants que recèle l'Algérie. «L'opération sera parachevée avant la fin de l'année en cours, en prélude à la mise en exploitation du phosphate de la région de Bled El Hedba, au plus tard, mars prochain », a-t-il précisé. C'était lors de l'inspection de la mine de Djebel Onk où il avait pris connaissance du déroulement des travaux de réalisation de ce projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate. Il ressort des indiscrétions enregistrées qu'en poursuivant cette démarche, notre pays rejoindrait le rang des pays émergeants en 2025. Il faut, en effet, savoir qu'en 2019, le pays avait maintenu ce même rythme tendanciel. Il devrait le dépasser, lorsque les estimations définitives seront publiées, sous l'effet de récoltes agricoles meilleures que prévues. Il ressort en effet, que ces récoltes n'ont pas pâti du retard des pluies. En revanche, nos interlocuteurs qui paraissent bien cerner la dimension «transformation structurelle», indiquent que notre pays pâtit du rythme lent de progression de la valeur ajoutée industrielle. Celle-ci serait couplée à une productivité relativement faible dans le secteur. Selon eux, la dimension «insertion dans l'économie mondiale» du pays a enregistré une légère remontée entre 2015 et 2018. Elle ne compense toutefois pas la forte baisse connue les précédentes années. Elle a cependant diversifié quelque peu ses produits d'exportations avec notamment l'exploitation du pétrole et du gaz, de l'or et de nouveaux produits agro-alimentaires) et bientôt du phosphate. Toutefois, devaient-ils ajouter, notre pays peine à se déployer dans le segment des produits à haute technologie. «Ils courent le risque d'être piégé dans la trappe des pays à revenus intermédiaires», ont-ils souligné.

C'est dire que les prochaines années, l'Algérie devra, s'évertuer à améliorer fortement sa compétitivité structurelle afin d'attirer des investissements dans les industries minières et les services de moyenne à haute technologie.

Il est question d'atteindre courant la décennie 2020-2030, des taux durables de croissance du PIB. Période durant laquelle cela permettrait au pays de doubler le revenu intérieur par tête. «Faudrait-il que notre pays accélère le développement de la productivité toujours faible dans le secteur agricole et rural comparativement à la grande surface et des moyens matériels et humains dont ils disposent. D'où le nécessaire ciblage méthodique et efficace des investissements publics vers ce secteur comme cela s'est fait pour le phosphate de la mine de Blad El Adba (Tébessa). Dans tout cela, le secteur de l'emploi en sortirait ragaillardi avec des créations d'emplois dans le secteur formel. Ce qui renforcerait le caractère inclusif de la croissance économique accélérée dans les zones d'ombre.

Là est le sens à accorder aux préoccupations des habitants de la région. Ils ont réclamé leurs indemnisations pour l'exploitation de leurs terres dans le cadre de la concrétisation du projet et la protection de l'environnement contre la pollution. Ils ont, parallèlement, demandé à être prioritaires en termes de recrutement. Ce dont a pris note le ministre qui a ordonné la mise en place d'une commission conjointe.

Comprenant des cadres du ministère des Mines, les autorités locales, la Société des mines de phosphate «Somiphos» et des représentants de la population locale, cette commission procédera à «la réévaluation des terres exploitées dans cadre dudit projet afin d'indemniser les propriétaires».

Concernant le volet environnemental, «le ministre a exprimé son intransigeance en termes de respect de l'environnement pour la réalisation du projet. Il doit obéir aux normes internationales en vigueur en la matière afin de préserver l'aspect écologique de la région et la santé et la sécurité des citoyens» dira–t-il Le ministre poursuivra sa visite par l'inspection des mines de fer de Boukhadra et Ouenza.

Il présidera une rencontre avec les acteurs de la société civile au siège de la wilaya.

A. Djabali

Fret maritime

Vers une mise à l'amende des conteneurs

Le ministre des Transports, Lazhar Hani, a indiqué avant-hier à Alger qu'une amende devra être mise en œuvre à l'encontre des opérateurs économiques ayant leurs conteneurs retenus, plus de 30 jours, au niveau des infrastructures portuaires du pays. Cette démarche a pour finalité, poursuit-il, de réduire la facture de devises liée à l'activité logistique des opérations d'importation. S'exprimant en marge de la tenue de la première édition du Forum du transport, dédié au transport maritime des marchandises, le ministre a relevé que les surestaries et les frais de rétention de conteneurs, représentent un réel fléau.

«Il y a des frais normaux liés à l'opération commerciale à travers les différentes procédures permettant la réception de la marchandise par l'opérateur mais il faut que cela soit dans un cadre acceptable», a-t-il jugé, regrettant que certains conteneurs restent en rétention jusqu'à un an.

A ce propos, Il a révélé qu'en 2019, le coût des frais supplémentaires dus aux surestaries a représenté près de 9,7 milliards de dinars alors que les importations étaient faibles. De ce fait, il a plaidé pour un travail collectif regroupant tous les opérateurs économiques afin de réduire cette facture.

À l'occasion, M. Hani a expliqué que les frais d'immobilisation des conteneurs née des lenteurs observées lors du passage portuaire et de leur restitution tardive par les importateurs alourdissent la facture du transport.

A ce sujet, le ministre a indiqué également que «ces pratiques sont essentiellement dues au retard de modernisation de notre infrastructure portuaire existante, auquel s'ajoute des équipements d'exploitation inadaptés expliquant la faiblesse des rendements et les longs séjours des navires à quai».

Selon lui, les faiblesses dans la chaîne logistique font du transport de marchandise vers l'Algérie le plus coûteux du bassin méditerranéen.

«Ajouté à cela, les opérateurs nationaux du commerce extérieur ont la fâcheuse habitude de ne pas restituer les conteneurs dans des délais raisonnables», a-t-il constaté tout en relevant «les lenteurs observées lors de l'accomplissement des formalités administratives du contrôle transfrontalier».

«Toutes ces contraintes conduisent à des immobilisations exagérées des conteneurs qui donnent lieu à d'importants transferts de devise à l'étranger», a expliqué M. Hani.

Pour leur part, les différents acteurs de la chaîne logistique et du fret maritime ont mis en exergue lors de cette rencontre un manque de synergie entre les acteurs du commerce extérieur. D'où la nécessité, selon eux, de créer un Conseil national de facilitation des échanges économiques « muni de mécanismes formels et contraignants ».

Pour le P-dg du port de Béjaïa, Halim Kasmi, il s'agit d'encourager le dépotage des conteneurs au niveau de zones logistiques ou de ports secs voire même le dépotage direct au niveau des usines avec un contrôle à posteriori.

De son coté, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey-Nasri a relevé la nécessité de mieux contrôler les frais de manutention portuaire à travers les ports nationaux.

D'autres participants ont fait savoir que certains opérateurs économiques activant dans le secteur de l'importation ne maîtrisent pas les différentes procédures liées à l'activité, rallongeant les délais pour apporter la documentation nécessaire. Selon eux, les établissements bancaires doivent également contribuer à réduire les délais administratifs du commerce extérieur.

Manel Z.

LANCEMENT DES TRAVAUX

SKTM

Lancement des travaux de construction d'une nouvelle centrale électrique

La société Shariket Kahraba wa Taket Moutadjadida (SKTM, filiale du groupe Sonelgaz) a fait part hier du lancement des travaux de construction d'une nouvelle centrale électrique à turbines à gaz mobiles, sur un site situé à une quinzaine de kilomètres au sud d'El-Menea (Ghardaïa).

Cette centrale électrique est composée de huit (8) turbines à gaz mobiles d'une puissance unitaire de 20 mégawatts, adaptée aux conditions du site d'El-Menea. La mise en service du premier groupe est prévue pour avril 2021, selon la fiche technique du projet.

Cette installation énergétique édifiée sur une superficie de 10 hectares près du nouveau pôle urbain d'El-Menea offrira un réel potentiel de croissance en matière d'industrie et d'agriculture locale, ainsi que le développement intégré de la région, a souligné les responsables de SKTM.

En outre, la production de cette centrale va également assurer la consommation électrique du nouveau pôle urbain ainsi que les périmètres agricoles avoisinants et de renforcer les capacités de production en électricité afin d'assurer la continuité du service.

La sécurité d'approvisionnement électrique des nombreux investissements dans le secteur agricole ainsi que le début d'une industrie agroalimentaire dans la région d'El-Menea a poussé les pouvoirs publics à mobiliser l'énergie pour satisfaire la demande croissante en électricité.

Cette centrale a aussi pour objectif de préserver les ressources en hydrocarbures notamment le diésel, en exploitant les turbines à gaz naturel moins polluantes tout en contribuant à la création d'emplois.

Par ailleurs, ce projet est confié à la société mixte algéro-coréenne Hyunson Engineering & Construction Spa (filiale du groupe Sonelgaz qui détient 51% de son capital), pour un coût de plus de cinq (5) milliards de Dinars. Il va permettre, indiquent les responsables de SKTM, aux constructeurs algériens une maîtrise des nouvelles technologies de réalisation et de maintenance et garantira la sécurité énergétique en Algérie.

Il convient de rappeler qu'un nouveau poste de transformation électrique a été mis en service le mois de juillet passé dans la wilaya d'Ouargla. Cette nouvelle installation, implantée au niveau du nouveau pôle urbain dans la commune d'Ain El-Beida (Est d'Ouargla), offre une puissance de 240 mégawatts (MW).

« Quatrième du genre dans la wilaya, ce nouveau poste administré par le Gestionnaire du Réseau de Transport de l'Electricité (GRTE), filiale du Groupe Sonelgaz, vise à baisser la haute tension de 220 à 60 kilovolts», a indiqué le chef de poste. Il a ajouté à ce sujet, que cette nouvelle installation permettra aussi de soulager les trois anciens postes existants, dont deux sont implantés au niveau du chef-lieu de wilaya (240 et 80 MW) et le troisième dans la commune de Rouissat (120 MW).

Manel Z.

INFO EXPRESS

Communiqué

Djezzy enrichit son offre iZZY

Djezzy dévoile ses nouvelles options iZZY au grand bonheur de ses clients, présents et futurs, marquant une première sur le marché en Algérie : iZZY propose désormais un accès illimité vers YouTube, la plateforme leader de vidéos sur internet, pour 1200 DA seulement.
Ce n'est pas tout ! Bénéficiez de 10 Go d'internet et 1000 DA de crédit avec appels et SMS illimités vers Djezzy.
Autre nouveauté, et cette fois-ci, pour les personnes souhaitant contrôler leurs dépenses journalières : iZZY propose une offre journalière à 50 DA avec 1 Go d'internet et des appels et SMS illimités vers Djezzy. Djezzy rappelle que l'offre de base à 500 dinars lancée en janvier est toujours commercialisée. Valable 30 jours, cette offre comprend un forfait Data de 5 Go et un crédit-bonus de 500 DA. En plus de ces options, Djezzy a pensé aux grands consommateurs à travers des formules pour personnaliser leurs offres avec des extras à 400 DA : Pour les adeptes de YouTube qui peuvent à présent profiter pleinement et sans aucune limite de cette plateforme durant un mois.
Ou encore, pour les usagers des réseaux sociaux qui ont la possibilité de se connecter à Facebook et à Instagram en illimité pout le même prix. Et pour plus d'internet, Djezzy offre 7 Go pour 400 DA aussi. Enfin, pour plus d'appels et de SMS, il y a l'extra 400 DA de crédit valable vers tous les réseaux et illimités vers Djezzy. Pour bénéficier de toutes ces offres, il suffit de composer *720#, de se rendre sur le site de Djezzy (www.internet.djezzy.dz) ou sur l'application Djezzy.

C.P

Web

El Moudjahid lance une nouvelle version de son site internet

Le quotidien national El Moudjahid a lancé, à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, une nouvelle version de son site internet, avec un design plus «épuré» privilégiant le multimédia. Le site se décline en plusieurs rubriques dédiées aux domaines de la politique nationale et internationale ainsi que ceux de l'économie, de la société, de la culture et du monde du sport.
El Moudjahid online est alimenté en continu par des informations liées à ces divers secteurs. Une équipe de journalistes et de techniciens veillent ainsi quotidiennement à tenir les internautes informés de l'évolution de l'actualité. Accessible à l'adresse https://www.elmoudjahid.com.

Alger

Les factures gaz/électricité impayées ont dépassé 18 mds de DA à fin juin 2020

Les créances de la Région de distribution d'Alger (RDA) relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) auprès de ses clients se sont élevées à plus de 18 milliards de DA à fin juin 2020, une hausse record induite par la pandémie de coronavirus, a indiqué lundi l'entreprise dans un communiqué.

«En cette période exceptionnelle (crise sanitaire ndlr) et dans un élan de solidarité indéfectible avec sa clientèle, la SADEG a procédé à la suspension des coupures pour factures impayées, ce qui a augmenté considérablement le niveau des créances détenues auprès de ses abonnés, aussi bien privés que publics», souligne la même source. «Ces créances, qui restent en constante croissance, pour la concession d'Alger RDA, ont atteint, à la fin du 1er semestre de l'année, des niveaux record avec plus de 18 milliards de DA», précise le document, ajoutant que ces créances sont répartis sur ces cinq directions de distribution comme suit : Bologhine 5.149,05 millions de DA (MDA), El Harrach 3.783,47 (MDA), Gué de Constantine 3.715,16 (MDA), Belouizdad 3.286,40(MDA) et Sidi Abdellah 2.583,89 (MDA). «Ces difficultés financières, nées de cette situation, affectent d'une part, la trésorerie de la région qui œuvre à la pérennité des revenus sur toute la chaîne des intervenants dans ses métiers et, d'autre part, freinent la concrétisation des différents projets inscrits dans les plans de développement des activités, des réseaux électriques et gaziers, ainsi que des diverses prestations proposées à sa clientèle», explique la SADEG. Ainsi, à l'effet de garantir la pérennité du service public auquel est tenue la société et éviter à ses clients l'accumulation de leurs factures, la SADEG/région de distribution d'Alger compte sur le sens de responsabilité et de citoyenneté de sa clientèle et l'invite à s'acquitter de ses créances à travers les différents modes et formules de paiement proposés. Elle a, dans ce cadre, expliqué que le paiement peut être effectué à travers les bureaux de poste, le paiement au niveau des 37 agences commerciales sur le territoire de la wilaya, en espèces et chèque ou par carte CIB à l'aide des TPE, le paiement par domiciliation CCP et le paiement électronique «e-paiement» à travers le site web de la société www.sadeg.dz. Les clients peuvent aussi se rapprocher des agences commerciales, en vue d'obtenir des calendriers de paiement qui seront négociés et arrêtés en fonction du nombre de factures, du montant des créances et de leur niveau de solvabilité, souligne la société. ■

Relizane

25 candidats interceptés par les gardes-côtes

Les gardes-côtes de la wilaya de Mostaganem ont réussi à démanteler deux réseaux de passeurs de migrants clandestins en mer et arrêté 25 personnes, dans deux affaires, dans la nuit de samedi à dimanche aux environs de une heure du matin du 1er novembre, selon un communiqué rendu public par la Sûreté de wilaya. Les gardes-côtes ont démantelé un réseau national de passeurs spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines en mer mettant en échec une tentative d'émigration clandestine depuis la plage de Sonaghter, à quelques bornes de Mostaganem-ville, a indiqué la même source. La première opération s'est soldée par l'arrestation de 14 individus, dont trois mineurs, et la seconde s'est soldée par l'arrestation de 11 individus au niveau de la plage de Sidi Medjdoub et la saisie d'une embarcation de pêche avec moteur, en plus d'une boussole et deux tableaux électroniques. Ces candidats à l'émigration clandestine, «originaires de Skikda, Béjaïa,Tizi Ouzou, Alger, Blida et Mostaganem, sont en bonne santé» et ont été présentés aux services de la Sûreté. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour connaître les circonstances de cette affaire.

N.Malik

«Kayen amel» : une chanson de solidarité avec les malades du cancer

«Kayen amel»(Tant qu'il y a de l'espoir) est le nouveau vidéoclip d'une chanson de solidarité avec les malades atteintes de cancer, lancée dernièrement sur Youtube et interprétée par trois jeunes artistes, à l'occasion d'Octobre rose (mois de sensibilisation au cancer du sein). (Photo › D. R.)

Zones d'ombre-Référendum : les femmes rurales à Tlemcen créent l'événement

Les femmes rurales dans des zones d'ombre de la wilaya de Tlemcen ont créé, dimanche, l'événement en se dirigeant en force vers les bureaux de vote pour exprimer leurs voix sur le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum populaire.. (Photo › D. R.)

Accidents de la circulation : 6 décès et 295 blessés en 48 heures

Six (6) personnes ont trouvé la mort et 295 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant les dernières 48 heures , indique lundi un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

(Photo › D. R.)

Ouargla : campagne de rattrapage de vaccination contre les zoonoses

La campagne de rattrapage de lutte contre les zoonoses se poursuit dans la wilaya d'Ouargla pour cibler le bétail non touché par la vaccination menée entre les mois de mars et juin derniers, a-t-on appris lundi auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles (DSA).

(Photo › D. R.)

Sahara occidental

Des associations d'amis du peuple sahraoui «indignées» du retard dans la tenue du référendum d'autodétermination

Plus de 40 associations d'amis du peuple sahraoui ont exprimé leur indignation face au retard dans la mise en œuvre du plan de paix au Sahara occidental, à savoir la tenue du référendum d'autodétermination.

Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. (Photo : D.R)

Ces associations espagnoles ont appelé, dans un communiqué repris par l'Agence sahraouie SPS, l'ONU à «assumer définitivement ses fonctions et obliger le Maroc à se conformer et à respecter le contenu et l'esprit du Plan de paix». Elles affirment également que «la tenue du référendum d'autodétermination est la seule option qui garantit la paix et la stabilité dans toute la région». Par rapport à la situation actuelle dans la région d'El-Guerguerat, le mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui en Catalogne a exprimé son ferme soutien aux manifestants sahraouis et exigé que l'ONU prenne des mesures pour fermer la brèche illégale «construite par l'occupation marocaine pour faciliter le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental». De même, un appel est lancé à «l'Union européenne et au gouvernement espagnol pour qu'ils appliquent la légalité internationale afin de mettre fin au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental» et de «prendre les mesures appropriées, en tant que puissance administrante et parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental». Dans la déclaration, les associations ont exprimé leur soutien inconditionnel aux manifestants dans les zones sahraouies occupées, dans les territoires libérés et dans les camps de réfugiés pour dénoncer l'occupation illégale du Sahara occidental et exiger le strict respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et indépendance. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Le CNASPS déçu du manque de volonté du Conseil de sécurité

Les membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ont noté avec «une profonde déception le manque de volonté du Conseil de sécurité» de rechercher de façon concrète et urgente une solution juste, équitable et conforme au droit international pour le conflit au Sahara occidental, et notamment d'activer rapidement la mission de la Minurso relative à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, indique lundi un communiqué du Comité. «Les membres du CNASPS ont pris connaissance de la résolution 2548 du 30 octobre 2020 du Conseil de Sécurité des Nations unies», selon le communiqué qui souligne que les membres ont noté avec «une profonde déception le manque de volonté du Conseil de Sécurité de rechercher de façon concrète et urgente une solution juste, équitable et conforme au droit international pour le conflit du Sahara occidental, et notamment d'activer rapidement sur le terrain la mission de la Minurso relative à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au bénéfice du peuple Sahraoui, tel que le spécifie clairement la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation pour les pays non-autonomes comme le Sahara occidental».

«Cette énième dérobade du Conseil de Sécurité des Nations unies quant à sa responsabilité vis-à-vis du peuple sahraoui, et de ses engagements officiellement pris dans le cadre de l'accord de cessez le feu de septembre 1991 et du Plan de paix de février 1992, contrevient lourdement aux revendications légitimes et fondées historiquement et juridiquement du Front Polisario», a soutenu le CNASPS. Et d'ajouter : «Qui plus est, la résolution 2548 parle du Maroc comme une partie au conflit du Sahara occidental ayant un statut d'occupant respectable, malgré le fait de perpétrer toutes les violations répétées des droits de l'Homme dans les Territoires occupés du Sahara occidental, toutes les spoliations ininterrompues des ressources naturelles sahraouies, toutes les entraves vérifiées à la mission de la Minurso et de façon répétitive à celle de l'Envoyé Personnel du SG de l'ONU, et à la violation flagrante de l'accord de cessez le feu au niveau de la brèche illégalement ouverte par le Maroc au niveau de Guerguerat».

Mais en même temps, souligne le Comité, «de façon étonnante et dommageable pour la résolution du conflit du Sahara occidental, le Conseil de Sécurité prend en considération les pseudo accusations marocaines de violations des droits de l'Homme contre le Front Polisario, et ne dit mot sur la violation de la Convention de Vienne suite à l'ouverture de représentations consulaires au Sahara occidental, territoire non autonome, enregistré officiellement comme tel au niveau des Nations unies».

R.I/Agence

UNESCO : 900 journalistes ont été tués ces 10 dernières années

Près de 900 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur métier entre 2010 et 2019, indique l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Les statistiques publiées par l'agence onusienne à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes, montrent qu'entre 2010 et 2019, près de 900 journalistes ont été tués dans l'exercice de leur métier, dont 156 au cours des deux dernières années. Cinquante-sept de ces meurtres ont eu lieu en 2019, le total annuel le plus bas depuis dix ans. «Malgré une baisse du nombre de journalistes tués dans le monde, trop de journalistes continuent à payer le prix ultime pour leurs reportages», a déclaré Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO. Le rapport de la Directrice générale sur la sécurité des journalistes et le danger de l'impunité montre par ailleurs que le niveau d'impunité pour les crimes commis contre les journalistes reste extrêmement élevé – avec près de neuf cas sur 10 qui restent impunis.

Les chiffres de l'année en cours ne sont pas rassurants. Au cours du premier semestre de 2020, au moins 21 attaques contre des journalistes couvrant des manifestations on été dénombrées, ce qui équivaut au nombre d'attaques de ce type pour l'ensemble de l'année 2017.

Ethiopie

32 personnes tuées dans un «massacre» de civils

Au moins 32 civils ont été tués dimanche dans la région de l'Oromia, dans l'ouest de l'Ethiopie, lors d'une attaque menée par un groupe armé, a indiqué lundi la Commission éthiopienne des droits humains, qui parle d'un «massacre». Ces violences interviennent dans un contexte de violences ethniques croissantes qui mettent sous pression le Premier ministre Abiy Ahmed, lauréat en 2019 du prix Nobel de la paix et originaire de cette même région de l'Oromia. «Les chiffres officiels font état de la mort de 32 civils, mais les premiers indices obtenus par l'EHRC laissent penser qu'il est fort probable que le bilan excède ce comptage initial, a écrit la Commission éthiopienne des droits humains (EHRC) dans un communiqué.

Selon l'EHRC, «les assaillants ont ciblé les membres de l'ethnie amhara», la plus importante d'Ethiopie après les Oromos. Les autorités régionales d'Oromia avaient accusé plus tôt un groupe armé, l'Armée de libération oromo (OLA), d'avoir mené cette attaque, dans la zone de Wollega. «Des citoyens pacifiques ont été tués (...) de manière horrible», avaient-elles indiqué dans un communiqué, sans donner de bilan. «Après nous avoir rassemblés, ils ont ouvert le feu sur nous, avant de piller le bétail et brûler des maisons», a raconté ce témoin. L'EHRC «exhorte les autorités fédérales et régionales à ouvrir rapidement une enquête indépendante sur cette tuerie et faire la lumière sur les raisons du retrait des militaires de cette zone connue depuis longtemps pour être vulnérable aux attaques».

L'OLA, qui compterait quelques milliers de membres, a fait scission du Front de libération oromo (OLF), un groupe d'opposition qui a renoncé à la lutte armée depuis le retour d'exil de ses dirigeants après l'arrivée au pouvoir de M. Abiy en 2018.

Le gouvernement a imputé à l'OLA une série d'assassinats, attentats à la bombe, braquages de banques et enlèvements en Oromia.

Dans un communiqué sibyllin publié lundi, M. Abiy a accusé des «forces destructrices, leurs chefs étrangers et leurs courtisans (infiltrés) au sein du gouvernement» de mener des attaques dans le pays, sans autre détail.

«Les forces armées ont été déployées sur le lieu de l'attaque et sont en train de prendre des mesures», a-t-il ajouté, faisant apparemment référence à Wollega.

R.I

32 personnes tuées dimanche dans un massacre de civils dans la région de l'Oromia. (Photo › D. R.)

Turquie

Le bilan des victimes du séisme d'Izmir grimpe à 85 morts

Le bilan des victimes du séisme d'Izmir, dans l'ouest de la Turquie, s'est élevé à 85 morts, a indiqué lundi la direction turque des Catastrophes naturelles et des Situations d'urgences (AFAD).

Un précédent bilan faisait état de 62 morts. Le séisme a fait 85 décès alors que le nombre de blessés s'est élevé à 994, dont 220 continuent de recevoir les soins nécessaires. L'AFAD a en outre précisé que la région a enregistré 1.225 répliques dont 43 d'une magnitude de plus de 4. Un séisme de magnitude 6,6 était survenu vendredi après-midi à Izmir. Des bâtiments se sont effondrés dans les districts de Bornova et de Bayrakli. Le séisme a été ressenti dans les villes voisines aussi et même dans la région de Marmara.

Tensions budgétaires

Après le 1er novembre 2020, avec la crise mondiale et la dominance de la rente, urgence du renouveau de la gouvernance et du personnel politique

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul

La puissance d'une nation se mesure à son économie d'où l'importance après le référendum du 1er novembre 2020 de redresser l'économie nationale en berne. La crise mondiale avec l'épidémie du coronavirus touche tous les pays du monde et pas seulement l'Algérie mono exportatrice. Le bas cours des hydrocarbures représentant avec les dérivés 98% des recettes en devises, le 1er novembre 2020, le cours du pétrole en bourse du Wit étant coté à 36,05 dollars, le Brent à 37,29 - et le prix de cession du gaz sur le marché libre est coté 3,32 dollars le MBTU, baisse de plus de 70% par rapport à 2008-2010, sans compter les pertes de parts du marché notamment en Europe, principal client et du retard dans les réformes internes, impacte l'économie algérienne. Cela rend urgent le retour à la croissance fondée sur une nouvelle gouvernance (meilleure gestion et lutte contre la corruption) et la rationalisation des choix budgétaires où entre le budget de fonctionnement et d'équipement pour les Lois de finances 2020/2021, nous avons besoin d'un cours supérieur à 100 dollars le baril. Faute de quoi le retour au FMI courant 2022 est inévitable, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques, ce qu'aucun patriote ne souhaite.

La demande d'hydrocarbures dépend fortement du retour à la croissance de l'économies mondiale foratement impacté par la seconde vague de l'épidémie du coronavirus. Comme je l'ai démontré récemment dans l'interview donnée à l'American Herald Tribune – USA- le 23 avril 2020 «prof. Abderrahmane Mebtoul : We Have Witnessed a Veritable Planetary Hecatomb and the World Will Never be the Same Again», l'impact de l'épidémie du coronavirus sur l'économie mondiale sera de longue durée. Selon le rapport de l'OPEP d'octobre 2020, la demande mondiale de pétrole fin 2020 devrait reculer plus fortement qu'anticiper jusqu'à présent, de 9,5 Mb/j, pour atteindre 90,2 Mb/j en raison de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19 et concernant la demande mondiale pour 2021 revue en baisse, de 0,4 Mb/j par rapport à cette demande devrait en 2021 s'établir à 96,9 Mb/j, loi des prévisions avant la crise de plus de 100 millions de barils/jour. Selon les institutions internationales, en moyenne annuelle, avec des fluctuations semaine par semaine, mois par mois, nous avons pour le cours du Brent de 2000 à 2020 : 2000, 28,52 dollars le baril - 2005, 54,41 - 2010, 78,92 - 2014, 99, 00 -2015, 52,36 - 2016, 43,55 - 2017, 54,25 - 2018, 71,05- 2019, 64,34- estimation fin 2020 en moyenne entre un cours très bas les quatre premiers mois de 2020 (cours environ 30 dollars et moins) et hypothèse un cours qui dépasse 40 dollars de juillet à décembre 2020, nous aurons une moyenne de 35/37 dollars.

L'élection américaine sera déterminante en cas de victoire des démocrates qui ont une autre vision de la politique énergétique, avec le retour des USA aux accord de Paris COP21 et le développement d'énergies altératives aux fossiles classiques.

Pour l'Algérie, les hydrocarbures en 2010/2019 ont procuré avec les dérivées 98% des entrées en devises, dont 33% proviennent du gaz dont le prix de cession ont chuté de plus de 70% ces cinq dernières années.

Les recettes de Sonatrach auquel il faudrait retirer les coûts et les parts des associés pour avoir le profit net, contre d'environ 34 milliards de dollars en 2019 devrait s'établir fin 2020 entre 20/22 milliards de dollars et entre 19/20, si on assiste à une baisse des exportations en volume physique, Loi de finances 2021 prévoyant avec optimisme, une stabilisation autour de 40 dollars pour la période 2021-2022 et 45 dollars pour 2023. Toujours selon le PLF2021, les recettes pétrolières devraient atteindre, durant la période 2021-2023, 23,21 milliards de dollars en 2021, 28,68 milliards de dollars en 2022 et 26,45 milliards de dollars en 2023, sur la base de 45 dollars/baril en tant que prix du marché pour un baril de pétrole brut Sahara Blend durant la période de projection.

Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) à prix courants qui a évolué de 2000 à 2019 se calculant par rapport à la période précédente, un taux de croissance élevé en T1 par rapport à un taux de croissance faible en TO donne globalement un taux faible : 2000 5,0%- 2005, 6,1% - 2010, - 2015,3,7% - 2018, 1,4 %- 2019, 0,8% pour le gouvernement , 0,7% pour le FMI . Pour les prévisions 2020, nous avons pour l'ONS un taux de croissance négatif de 3,9% au premier trimestre 2020.

Le Fonds monétaire international (FMI) dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales publié le 13 octobre 2020 a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie algérienne à -5,5% en 2020, contre -5,2% anticipée en avril, 2020 tablant un taux de croissance de 3,2% en 2021, contre 6,2% dans son rapport d'avril 2020 , soit la moitié de ce qui était prévu et ce sous réserve de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus qui impacte la croissance de l'économie mondiale.

A. M.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA
DAIRA DE N'GAOUS
COMMUNE DE BOUMMAGUER

NIF=098405415049715

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du :16/09/2015 portant réglementation des marché publics et Des Délégations De Service Public.

Le président de L'APC de boummaguer porte connaissance des soumissionnaires ayant participés a l' APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2020 du :24/09/2020, Que les résultat d'évaluation technique et financières des offres sont comme suit :

Désignation du projet	Entreprise	Montant après vérification en DA	Délai de réalisation	Note technique	Critère d'attribution
AMENAGEMENT URBAINE COMMUNE BOUMMAGUER	AMMER MOHAMED EGTH – BARIKA-	43,978,830.00 DA	(05) CINQ MOIS	38/70	MOINS DISANT

*-Conformément a l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du :16/09/2015 portant réglementation des marché publics et Des Délégations De Service Public, les recoures doivent êtres dressés a monsieur le président de la commission communale des marchés dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du projet dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse quotidienne national .

*-les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'attribution peuvent rapprocher au service de l'équipement, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre technique et financières

La Nouvelle République / 4/11/20 / ANEP 2025003875

****ولـهـــــــذه الأسبـــــــاب ****

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، في أول درجة، حضوريا:
في الشكـل: قبـول إعادة السير في الدعـوى بعد الخبرة.
في الموضوع : اعتماد الخبرة المنجزة من طرف الدكتورة ويس حياة والمودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2020/07/28 تحت رقم ايداع: 2020/177 و بالنتيجة لذلك:
1- ايقاع الحجر على المرجع ضدها حنيت زهرة، المولودة بتاريخ: 1976/11/16 بأقبو، ابنة بوجمعة و أمها دوادي تونسية ش:نادة ميلاد رقم .02831
2- تعيين المرجع حنيت النواري مقدما عليها لرعايتها والقيام بشؤونها القانونية المالية والإدارية.
مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحجر على شهادة ميلاد المعنية بسعي من النيابة العامة، والأمر بنشر هذا الحكم بأحد الجرائد اليومية أو الأسبوعية للإعلام على أن يكون ذلك بسعي من المرجع.
تحميل المرجع في إعادة السير في الدعـوى بعد الخبرة بالمصاريف القضائية بما فيها مصاريف الخبرة و رسم رفع الدعوى و اعادة السير فيها المقدرة بـ 3900 دج.
بهـذا صـدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقـدة بالتـاريخ المذكور أعلاه ولصحتـه أمضي على أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.
رقـم الجـدول : 20/01132
رقـم الفهرس : 20/01811

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الإتحـاد العـام للعمـال الجزائريين
UGTA
الفرع النقـابي للمغاربة للنقل والخدمات الملحقة لولايـة الجزائـر

إشعـار بإضـراب

يعلـن الفـرع النقـابي للمغاربيـة للنقل والخدمات الملحقـة المتواجد بولايـة الجزائر عن تنظيم إضراب وذلك إبتداء من يـوم: 2020/11/04 على الساعـة 8:00 صباحـا إلى غاية الإستجـابـة لكل إنشغالات العمال المدرجـة في لائحـة المطـالب التي قـدمت للمديريـة العامـة عن طريق ممثليهـا.
الوحـدات المعنيـة هي:
المينـاء الجـاف - الحمـيز.
مخزن تحت الرقـابـة الجمركيـة - واد السمـار.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجايـة، دائرة أقبـو، بلدية أقبـو
مصلحة الشؤون الإجتماعية، الثقافية والرياضية
مكتب النشاط الثقافي، الرياضي والجمعوي
الرقم: 2020/23

نمـــوذج إشـهـــاري
تجديـد مكتـب الجمعيـة

طبقا لأحكام القانون رقم : 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 م المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه و بناء على محضر الجمعية العامة المنعقدة بتاريخ 02 أكتوبر 2020 تم تجديد مكتب الجمعية الإجتماعيـة الثقافيـة المسماة:

شبيبـة الغـد قنـدوزة أقبـو

اسم ولقـب الرئيـس : عمـريش نـديـر.
أميـن العـام : معمـري يحـي.
أميـن المـال : بن شعـلال فـارس.
المقـر : حي بن أعميروش قنـدوزة.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية-دائرة بجاية-بلدية بجاية
المجلس الشعبي البلدي
مصلحة م.ت.ش.ق
رقم : 2020/255
إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدمت السيدة: 01 - سيلام صبرينـة، المولودة بـ: البويرة ولايـة البويرة في 1984/07/28.
العنـوان : حـي 70 مسكن رقم 37 البويرة.
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي:
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "أعريش قريـة نـاتـور" تقدر مساحتها بـ (204.00) م^2.
يحدها:
من الشمال: ملكيـة كـرواني حمـزة.
من الجنوب: ملكيـة براهمـي سـاميـة.
من الشرق: ملكيـة بعوش رشيد ورشدي مولـود.
من الغرب : ممـر.
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.

للإعلان

INFO EXPRESS

Chlef/Incendies de forêt

Des pertes records dans le couvert végétal en 2020

Les feux de forêt ont décimé 2.190 hectares de couvert végétal courant de cette année dans la wilaya de Chlef occasionnant des pertes «records» par rapports à 2018 et à 2019, a-t-on appris lundi auprès de la Conservation locale des forêts. «Nous avons enregistré entre le 1er juin et le 31 octobre pas moins de 155 incendies ayant causé la destruction de 2.190 ha de couvert végétal», a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Conservation des forêts de la wilaya, Mohamed Boughalia, qualifiant ce bilan de «record» comparativement aux pertes accusées durant les années 2018 et 2019, estimées respectivement à 36,8 ha et 367 ha. Ce bilan est néanmoins en deçà de celui de 2012, «année durant laquelle les feux de forêts avaient causé des pertes inédites dans les 4.011 ha de couvert végétal de la wilaya», a déploré le même responsable.
Selon M. Boughalia, ces pertes en végétation se répartissent à raison de 1.304 ha de forêts, 838 ha de maquis, 500 ha d'herbes sèches et 2,7 ha d'arbres fruitiers, outre la perte de 28 ruches d'abeilles.
Les feux de forêts, dans leur majorité, s'étaient déclarés dans les communes de la partie nord de la wilaya. Soit, El Marsa avec huit incendies ayant ravagé 1.588 ha de végétations, Ténès avec 19 incendies et 220 ha de pertes, Zeboudja avec 18 incendies et 69 ha de pertes et Talâassa avec huit incendies et 63 ha de pertes.
Toujours selon les données fournies par M. Boughalia, le plus gros des incendies ont été déclarés durant le mois d'août, avec 36 feux de forêts et 1.907 ha de pertes.
Sachant qu'un taux de 95% des feux ont été causé par l'homme, a-t-il précisé.

R.R

Annaba

L'immigration clandestine reprend de nouveau depuis la côte Est

Le phénomène de l'immigration reprend de l'ampleur de nouveau depuis le mois d'octobre 2020, profitant des festivités marquant la fête du 1er Novembre, date du déclenchement de la Guerre de libération ainsi que le vote du référendum sur la Constitution. Trois embarcations de fortune dans lesquelles étaient embarqués 53 harraga, tous de nationalité algérienne dont l'âge varie entre 17 et 58 ans, ont été ramenées à bon port.

Le phénomène de l'immigration clandestine est alimenté par la pauvreté.

Les aventuriers ont levé l'ancre dans la soirée de samedi, à partir de la région d'Aïn-Barbar (Seraïdi). La 1re embarcation, à bord de laquelle étaient entassés 15 harraga, natifs de Annaba, Skikda, El-Tarf et Blida, a été interceptée à quelque 5 miles marins au nord du cap Ras-El-Hamra, vers 2 heures du matin, suivie des trois autres barques contenant 38 immigrants, originaires de cinq wilayas, à savoir Annaba, Guelma, Skikda, Sétif et Alger, retrouvés à 9 milles marins, au nord-est de Ras-El-Hamra, indiquent des sources sécuritaires. Il faut reconnaitre qu'aujourd'hui des jeunes se jettent à la mer sur une simple parole. Le phénomène de l'émigration clandestine devenu incontrôlable, demeurant le résultat de la pauvreté et l'absence totale de bonnes conditions de vie. Il faut ajouter que des marins-pêcheurs se sont transformés en passeurs professionnels depuis un certain temps, certains se font arrêter d'autres non. Or, le phénomène avait fait son apparition au début dans la région Ouest des côtes algériennes de Mostaganem, territoire proche des côtes espagnoles puis il s'était élargi vers la ville de Annaba pour atteindre l'ile de la Sardaigne, autrement dit, l'Italie. L'Algérie demeure malheureusement un pays exportateur de jeunes immigrants clandestins vers l'Europe. Soit, estime-t-on, 5.058 individus ont été expulsés dont la majorité avant avaient purgé une peine de prison, tandis que 10.921 harraga avaient été capturés lors d'une vérification de papier puis reconduits vers le pays d'origine. Les autorités italiennes avaient avancé le chiffre de 8.260 clandestins qui avaient réussi à gagner les côtes de l'Italie au cours des sept premiers mois de l'année 2007. Le ministre italien avait affirmé à cet effet un nombre de 15.000 ayant été enregistré durant cette période, et d'après l'agence de presse italienne Ansa, des candidats africains venus aussi du sud du Sahara, de l'Erythrée et autres origines, indique-t-on, évalués à 1.117 personnes, avaient été secourus dans l'archipel espagnol des Canaries et de l'Italie. 300 candidats d'entres eux ayant été sauvés au large des côtes siciliennes qui avaient embarqué sur des bateaux de pêche très fragiles et dont 245 cas en provenance de l' Erythrée. Les 350 autres clandestins de diverses nationalités ont été secourus au large de l'ile de Lampedusa. Les gardes-côtes italiens avaient indiqué qu' «il y avait parmi eux 42 femmes dont une était enceinte, alors que la veille seulement, il y avait 355 personnes qui étaient arrivées dont 57 femmes et 18 enfants entassés comme de la sardine sur une embarcation de bois». Chose incroyable ! Or, il faut citer dans ce contexte que le Centre de premier accueil de Lampedusa d'une capacité d'accueil de 850 individus avait accueilli à l'époque un nombre de 1.700 personnes, ce centre était vraisemblablement débordé par l'arrivée massives de harraga vers l'ile où la dernière grande vague de jeunes clandestins remontait en juillet 2008. Soit, 600 immigrés illégaux étaient arrivés massivement à l'issue d'une traversée de la mort en moins de 24 heures à Lampedusa. Le Conseil des ministres avait étendu durant cette période un état d'urgence compte tenu de l'afflux exceptionnel et persistant de citoyens extracommunautaires, une mesure qui visait d'après le gouvernement à multiplier les actions permettant de gérer et combattre le douloureux phénomène de l'immigration clandestine. Selon le maire de Lampedusa Bernardino De Rubeis, la situation semblait vraiment dramatique puisque le centre d'accueil ne pouvait plus recevoir encore d'immigrants. Dans la même période au même moment et en été , deux embarcations artisanales qui transportaient 117 immigrants venus du sud du Sahara avaient été interceptés par les forces de la marine espagnole, une première embarcation avec 61 personnes dont six mineurs qui avaient été repérés près de la plage de Fanabe dans l'ile de Tenerife. La seconde fut neutralisée près de l'ile de Gomera avec 56 clandestins dont sept mineurs, a-t-on annoncé. Certainement et sans le moindre doute, seul le Tout Puissant peut arrêter la grande folie qui frappe l'esprit des harraga en d'autres termes clandestins de la ville de Annaba (extrême Est algérien). Or, cela ne date pas d'aujourd'hui que les jeunes algériens fuient leur pays, c'est en effet depuis des années. Mais c'est vraisemblablement depuis l'année 2006 que les jeunes de Bône la coquette sont obsédés par l'évasion vers les côtes européennes, ils sont plus nombreux à vouloir fuir dangereusement. L'équipe du gouvernement chargé de prendre en charge le dossier des harraga n'avait même pas réussi à établir une biopsie du phénomène en question. La commission interministérielle était restée à la case départ, impuissante à trouver une solution pour résoudre la problématique choquante et cibler les véritables causes qui sont à l'origine de ce fléau ravageur, constate-t-on.

Okin Faouzi

Relizane

Un premier quota de 4.500 doses pour la campagne de vaccination

La campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière a été lancée ce mardi 3 novembre et s'étalera sur toute la période automne-hiver, indique docteur Belabid Khadîdja, chef de service de prévention au niveau de la direction de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de la wilaya de Relizane soulignant la disponibilité du vaccin au niveau des établissements publics de santé et des officines.
Le premier quota est de 4.500 doses qui vont être destinés au personnel de santé en premier lieu, maladies chroniques et les personnes âgées.
Tout en précisant que «chaque hiver, la grippe saisonnière affecte des milliers de personnes en Algérie», la DSP de Relizane rappelle que « le moyen le plus efficace » de se prémunir des complications de cette grippe

demeure la vaccination. Dans un autre registre, et selon toujours notre interlocutrice :
«Chacun doit adopter les gestes barrières que sont le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon, la friction avec du gel hydroalcoolique, la limitation des contacts pour les malades, le port de masque et la distanciation physique», note docteur Belabid Khadîdja, tout en précisant que ces mêmes gestes sont également préconisées pour une protection efficace contre la Covid-19.

N.Malik

Ghardaïa

Lancement des travaux de construction d'une nouvelle centrale électrique à El-Menea

Les travaux de construction d'une nouvelle centrale électrique à turbines à gaz mobiles ont été lancés récemment sur un site situé à une quinzaine de kilomètres au sud d'El-Menea (Ghardaïa), a-t-on appris mardi auprès de la société «Shariket Kahraba wa Taket Moutadjadida» (SKTM, filiale du groupe Sonelgaz). Cette centrale électrique composée de huit (8) turbines à gaz mobiles d'une puissance unitaire de 20 mégawatts, adaptée aux conditions du site d'El-Menea, dont la mise en service du premier groupe est prévue pour avril 2021, selon la fiche technique du projet. Cette installation énergétique édifiée sur une superficie de 10 hectares près du nouveau pôle urbain d'El-Menea offrira un réel potentiel de croissance en matière d'industrie et d'agriculture locale, ainsi que le développement intégré de la région, a-t-on souligné. La production de cette centrale va également assurer la consommation électrique du nouveau pôle urbain ainsi que les périmètres agricoles avoisinants et de renforcer les capacités de production en électricité afin d'assurer la continuité du service. La sécurité d'approvisionnement électrique des nombreux investissements dans le secteur agricole ainsi que le début d'une industrie agroalimentaire dans la région d'El-Menea a poussé les pouvoirs publics à mobiliser l'énergie pour satisfaire la demande croissante en électricité. Cette centrale a aussi pour objectif de préserver les ressources en hydrocarbures notamment le diésel, en exploitant les turbines à gaz naturel moins polluantes tout en contribuant à la création d'emplois. Confié à la société mixte algéro-coréenne Hyunson Engineering & Construction Spa (filiale du groupe Sonelgaz qui détient 51% de son capital), pour un coût de plus de cinq (5) milliards de Dinars, ce projet, permettra aux constructeurs algériens une maitrise des nouvelles technologies de réalisation et de maintenance et garantira la sécurité énergétique en Algérie, indiquent les responsables de SKTM.

R.R/Agence

Boumerdès

Remettre les pendules à l'heure

A Bordj Menaïel, les élus locaux sont incapables de répondre aux nombreuses attentes de la population, qui subit sans cesse les conséquences désastreuses d'une stagnation chronique dans laquelle elle végète depuis l'époque coloniale.
Sinon comment expliquer qu'une telle commune n'a bénéficié en tout et pour tout depuis l'indépendance que de quelques logements et structures scolaires qui se comptent sur les doigts d'une seule main et de quelques autres infrastructures insignifiantes. Aujourd'hui, Bordj Menaïel est laissée dans l'abîme de l'oubli et, à cause d'élus incompétents, elle accuse un retard dans tous les domaines, sociale, culturel, sportif ou encore dans celui des infrastructures de base telles que les routes, l'eau potable, la santé, la poste, les télécommunications, les infrastructures scolaires et le transport. Les besoins économiques et sociaux de la commune de Bordj Menaïel étant énormes, on peut dire que c'est une commune martyre. «L'Etat doit impérativement se pencher sur le sort de ces habitants qui sont désemparés», s'exclame un citoyen natif de la ville. La population ménaïlie est inquiète car la situation qu'elle vit n'est pas réjouissante. C'est le mal-vivre au quotidien ; rien n'a changé et la réalité de cette ville devient de plus en plus amère et sans espoir, il n'y a aucun effet positif pour son développement et son épanouissement. Pour ainsi dire, l'incompétence des anciens élus l'a empêchée d'accéder au rang des grandes commune, à l'image des autres localités de même envergure telles que Boudouaou, qui a bénéficié d'une université (Faculté de droit) opérationnelle cette année et d'un village sportif, ou de Khemis El-Khechna, qui s'est métamorphosée. A qui la faute ? Aux élus locaux, bien sûr ! La situation géographique de la ville de Bordj-Menaïel est des plus envieuses. Cette agglomération était censée devenir un grand centre urbain, voire même un carrefour en matière de commerce, mais la ville n'attire plus. En matière de développement, il faut souligner que cette commune accuse un retard considérable, notamment en termes d'équipements et d'infrastructures publiques. La commune, en effet, accuse un manque cruel en matière d'installations de divertissement et d'infrastructures scientifiques, culturelles ou sportives pouvant jouer le rôle d'instrument puissant pour la création d'un climat de distraction et d'animation et engager la population à y adhérer par l'offre de diverses opportunités. Alors à quoi sert le centre culturel de Bordj-Menaïel ? L'APC

Qu'a-t-on réalisé ces trente dernières années au niveau de la gestion de l'APC de Bordj Menaïel ? Qu'a-t-on fait sur les plans socio-économique, socioculturel et sportif ? Voilà des questions que se posent chaque jour des citoyens déçus et mécontents des élus locaux qui n'ont pas su développer et promouvoir les activités industrielles, culturelles et sportives.

actuelle et son exécutif sont conscients, le P/APC, veulent combler le retard avec l'inscription de grands projets d'envergure. Bordj Menaiel est une ville cosmopolite qui compte une population de plus de 100.000 âmes. C'est une région terriblement attachante, accueillante, hospitalière et imminément dynamique qui tient sa spécificité de par sa position géographique. En effet, elle est située pas trop loin de la wilaya de Tizi-Ouzou (34 km), près du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès (20 km) dont elle dépend administrativement, à 80 km au sud de la wilaya de Bouira et à 70 km de la wilaya d'Alger. La ville des Coquelicots est une ville historique qui possède des atouts forts si on sait les exploiter. Une certitude, Bordj Ménaïel vit actuellement une dynamique exceptionnelle au rythme d'une région qui aspire à avoir le statut de wilaya-délégué. Les plages de Cap-Djinet (17 km), Zemmouri El Bahri (25 km), Dellys (30 km), Figuier (28 km), Boumerdès (30 km), Tigzirt et Azzefoun (40 km), Boudouaou El Bahri, Surcouf, Tamentefoust et autre Corso sont les plus prisées par la population de Bordj Ménaïel en raison de plusieurs facteurs, dont les forêts de Baghla, Sidi Ahmed Bel Abbès,Timezrit, la crête de Chracher Aïn-Skhouna, le lac de Bouassem. Les habitants de Bordj Ménaïel sont connus pour leur tolérance et leur hospitalité. En effet, des citoyens de différentes régions du pays, dont M'sila, Ouargla, Maghnia et Béjaïa se sont installés dans cette paisible localité qui a toujours été considérée comme un havre de paix où il a toujours fait bon vivre. De coquette bourgade jadis, elle est devenue un gros marché ou plutôt plusieurs gros marchés, où l'informel s'est installé aux dépens des vergers. La ville étouffe à cause des routes fermées (problème sécuritaire). Il n'y a plus de place pour les espaces de détente, ni même pour les équipements de loisirs étant donné que la ville est coupé en deux. Il est quasiment impossible de rejoindre Bousbaâ, Draâ El Kahoua, les bâtiments Zohra, les urgences de l'hôpital par le Centre-ville. C'est un véritable parcours du combattant. Les rares infrastructures réalisées par les équipes municipales ou par d'autres secteurs n'arrivent plus à contenir la très forte demande de la population. Le stade Chahid Salah - Takdjerad ne répond plus aux besoins de la jeunesse, la tribune officielle du stade démolie lors du séisme du 21 mai 2003 qui faisait toujours office de mosquée est devenue des salles de judo, de karaté et de boxe. Cette situation catastrophique est due au manque d'engagement des équipes municipales qui se sont succédé à la tête d'une commune qui ne mérite pas le sort qui lui est réservé. La commune a pourtant tout pour être une localité prospère, et c'est exactement ce que veut réaliser la nouvelle Assemblée populaire et communale qui aspire à ramener du changement pour le bien de la population. Les jeunes des cités la Capere, Bousbaâ, Vacher, Etahrir, la Forêt, la cité Million, Oued El Besbés, les HLM, Baudéo, Ben Si Ali et de Bordj-Ménaiel se morfondent en attendant des jours meilleurs. Les projets ne manquent pas. Tous les élus (APC, APW, APN) qui se sont succédé ont failli à leurs missions, ils se sont servis plutôt que de servir la population qui les a élus. Qu'ont-ils fait de bon pour la ville ? Rien de rien. Aucune structure étatique, aucun projet d'envergure, qu'il soit culturel, sportif ou économique n'ont été lancés depuis l'indépendance du pays. Bordj Menaiel ne pardonnera jamais aux pseudo-dirigeants de la JSBM qui ont été la cause de la rétrogradation du club phare de la ville qui depuis des années déjà se morfond dans les divisions inférieures de la Ligue régionale deux, sans que cela ne semble émouvoir les responsables municipaux et de wilaya. Des feux de la rampe de la division nationale une à la régionale deux, c'est une chute vertigineuse et implacable du vrai et seul symbole d'une population qui durant des années a vibré, chanté et dansé sur le rythme de la bande à Ramdani Brahim, Benzekri Nour, Maouche Mohamed et consorts. La JSBM était à cette époque la seule attraction des Ménaïlis qui se donnaient rendez-vous chaque week-end au stade Chahid Salah -Takdjerad ou ailleurs pour soutenir leurs idoles et faire la fête ensemble. Nous diron bravo à l'equipe dirigeante actuelle de la JSBM qui est entrain de realiser la passe de trois, trois accessions de suite, qui dit mieux ! Où en est la jeunesse de cette ville ? Que sont devenus les agréables moments de liesse, de joie, et de fierté commune ? Si Bordj-Menaiel pouvait parler, elle pointerait du doigt les autorités locales pour avoir abandonné leur localité qui manque de tout. Ils n'ont pas su planifier des projets à moyen et long terme. Ne dit-on pas que ce sont les hommes qui ramènent le changement ? En effet, toutes les commodités supposées offrir le confort et faciliter la vie aux citoyens sont quasi inexistants et dire que Bordj Menaiel est considérée comme deuxième ville de la wilaya de Boumerdès mais la dernière sur le plan aménagement. Eclairage public, canaux d'assainissement vétustes, routes délabrées. La situation est plus qu'alarmante et désastreuse à cause du retard enregistré dans le développement. Plusieurs villages de cette commune ne disposent pas encore d'éclairage public, de réseaux d'assainissement et moins de raccordement au réseau AEP.
En effet, le boulevard Colonel Amirouche est jonché de crevasses et autres nids-de-poule, les trottoirs sont délabrés. Les stations de fourgons, de taxis et de transport de voyageurs et de marchandises n'ont de stations que le nom. La situation est aggravée par par les stationnements anarchiques, parfois en troisième position vu l'absence des services de sécurité. Rallier l'hôpital à l'autre bout de la ville devient un véritable calvaire car il faut faire un grand détour pour y arriver. Les citoyens se plaignent du manque de médecins spécialistes au niveau de l'EPH. La maternité est le maillon faible de la structure. En effet, la majorité des femmes enceintes sont évacuées en urgence pour des raisons soit à Thenia, soit à la clinique Sbihi de Tizi-Ouzou. Si Bordj Ménaïel pouvait parler, elle demanderait aux élus actuels de ne pas abreuver les citoyens de fausses promesses et qu'il ne faut plus mettre la charrue avant les bœufs comme l'ont fait leurs prédécesseurs car il n'y a que le travail qui paie !

Kouider Djouab

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة أدكار، بلدية أدكار
مصلحة التنظيم و الشؤون العامة
مكتب التنظيم
الرقم: 2020/03

وصل تسجيل التصريح
بتأسيس جمعية محلية

بمقتضى القانون رقم 12 - 06 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات ولا سيما المادة رقم 08 منه،
والقانون رقم 13-15 المؤرخ في 23 جويلية 2013 المتعلق بتنظيم الأنشطة البدنية والرياضية وتطويرها و المرسوم التنفيذي رقم 74/15 المؤرخ في 16 فيفري سنة 2015، الذي يحدد الأحكام و القانون الأساسي النموذجي المطبق على النادي الرياضي الهاوي، تم هذا اليوم 2020/10/22 تسليم وصل تسجيل التصريح بتأسيس الجمعية المحلية المسماة:

النادي الرياضي الهاوي
"أتليتيك أدكار "ACA

رئيس الجمعية: حمزة فريد المولود بتاريخ : 1979/11/19 بدويرة ولاية الجزائر.
مقر الجمعية: تعساست قرية تيزي وقني.
مدة الجمعية: غير محددة.
مدة المكتب: أربع سنوات قابلة للتجديد لمدة غير محددة.

Sidi Bel-Abbès

Vers la production de plantes résistantes à la sécheresse

Une station expérimentale régionale de production de plantes pastorales et d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse sera créée dans la wilaya de Sidi Bel Abbès en début d'année prochaine, a-t-on appris du Commissariat régional de développement de la steppe de Saida, initiateur du projet.
La station, qui sera réalisée dans la commune de Rdjem Demmouche sur une surface de 2,5 hectares, permettra la production de 2 millions de plants de gatf, d'absinthe, de luzerne et d'alfa, ainsi que 20.000 pistachiers, caroubiers, amandiers, oliviers, a expliqué le responsable du commissariat, Abdelwahab Maachou.
Le projet, pourvoyeur de 120 emplois, vise à régénérer le couvert végétal dans les zones steppiques détériorées, a-t-il ajouté, faisant savoir que les wilayas d'El Bayadh et Naama bénéficieront de la quantité nécessaire de plants produits dans cette station expérimentale, afin de poursuivre la réalisation du projet du barrage vert destiné à lutter contre la désertification. La station sera soutenue par une cellule de télédétection (via satellite) pour suivre l'état du couvert végétal dans la région steppique, en plus d'un laboratoire de recherche scientifique, a-t-on indiqué. Aussi, elle ouvrira ses portes aux étudiants universitaires et aux instituts et centres de formation professionnelle pour des stages sur le terrain et des recherches scientifiques sur les plantes pastorales.
L'opération intervient suite à une expérience réussie du commissariat dans la commune de Rdjem Demmouche, où une pépinière expérimentale de plants pastoraux a fourni plus de 500.000 plants de gatf aux wilayas de Sidi Bel-Abbès, Saida, Naama et El Bayadh, a-t-on rappelé.
Elle a contribué à la plantation de 625 ha des zones steppiques de cette variété de plantes destinée à l'alimentation du bétail dans les wilayas précitées.

M.R/Agence

40e jour

Les mots nous manquent pour exprimer notre douleur. Il y a maintenant et déjà 40 jours que tu nous as quittés et le grand vide que tu as laissé, grand-père, le jour du 20 septembre 2020 fut une journée triste et un grand bouleversement dans nos vies. Cette cicatrice est loin d'être refermée, cher et regretté moudjahid et ancien militaire

ABDELLI MOHAND AREZKI

Tu resteras à jamais dans notre mémoire comme ce grand homme au coeur tendre et généreux. L'amour que nous te portons, grand-père, résistera à l'épreuve du temps. Toute la famille Abdelli de Béjaïa et sa fille invitent tous ceux qui l'ont connu à avoir une pieuse pensée pour lui et prier Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Tes petites-filles Yasmine et Damia

Programme

TF1

10.25 Demain nous appartient
11.00 Météo
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.45 Météo
13.40 Le témoin de la mariée
15.35 Deux jours pour une demande en mariage
17.10 Petits plats en équilibre été
18.15 Nos chers voisins
20.00 Journal
21.05 Grey's anatomy

TV5MONDE

14.30 Meurtres à Collioure
19.05 Un si grand soleil
19.40 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Journal
21.00 Noir enigma
23.00 Chefs

Direct 8

11.00 Touche pas à mon poste !
15.35 Le grand bêtisier des animaux
16.40 Le grand bêtisier des animaux
18.25 TPMP : première partie
21.05 Star Trek : sans limites
23.25 The Punisher

France 2

12.50 Météo
13.00 Météo
13.45 La p'tite librairie
13.55 Ça commence aujourd'hui
15.10 Je t'aime, etc.
18.00 Tout le monde a son mot à dire
19.15 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.10 Météo
20.45 Un si grand soleil
20.55 Image du jour
21.05 Dix pour cent
22.05 Dix pour cent
23.05 Dix pour cent

W9

16.00 NCIS
16.40 Un dîner presque parfait
17.50 Moundir et les apprentis aventuriers
18.50 Les Marseillais vs le reste du monde
19.50 Les Marseillais vs le reste du monde
21.10 Pompéi
23.50 Bones

Tfou 4

16.30 Minikeums
18.00 Minikeums
19.00 Minikeums
21.00 Apocalypse
21.40 Apocalypse
22.45 Apocalypse

M6

13.50 Scènes de ménages
13.50 Piégée à 17 ans
15.50 Incroyables transformations
17.25 Les reines du shopping
18.30 La meilleure boulangerie de France
18.35 La meilleure boulangerie de France
19.45 Le journal
21.05 Le meilleur pâtissier
23.25 Le meilleur pâtissier : gâteaux sur commande

Canal+

16.00 Roubaix, une lumière
17.00 L'info du vrai
18.30 L'info du vrai
19.50 L'info du sport
19.51 La Gaule d'Antoine
20.21 Migraine
20.25 Groland le zapoï
20.45 Groland le zapoï
22.40 J'irai où tu iras

Ciné Frisson

17.00 **Le poulain**
18.59 Fleuve noir
20.48 Opérations spéciales
20.50 **Alien III**
22.40 Zulu

France 3

07.05 Garfield & Cie
07.10 Boule et Bill
07.55 Boule et Bill
08.15 Ça roule en cuisine
08.40 Chroniques d'en haut
09.45 Chroniques d'en haut
10.20 Paname
10.15 Ailleurs en France
10.55 Ensemble c'est mieux !
11.15 Rex
12.50 Image du jour
13.50 Rex
15.30 Rex
16.05 Un livre, un jour
16.40 Personne n'y avait pensé !
18.10 Questions pour un champion
18.40 Générations indépendance
18.45 Ma ville, notre idéal
19.00 Vu
19.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.05 Faut pas rêver
23.05 Météo

Ciné Cinéma Premier

15.02 Le premier jour du reste de ta vie
19.04 Une famille sur le ring
20.50 **Un homme pressé**
22.27 **The Lost City of Z**

France 5

13.40 Passage des arts
14.35 Le magazine de la santé
15.10 Allô, docteurs !
15.40 Constructions de l'impossible

Arte

20.52 50 nuances de Grecs
20.55 Enemy
22.25 Margaret Atwood : De la force des mots
23.20 La baleine & le corbeau

TMC

17.30 Hercule Poirot
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.05 On a retrouvé la 7e compagnie

Eurosport

19.15 Supersport World Championship 2020
19.55 Masters 1000 de Paris-Bercy 2020
20.00 Masters 1000 de Paris-Bercy 2020
23.45 Eurosport News
23.50 Lugo - Ourense (204,7 km)

Sélection

Ciné Premier - 22.27
The Lost City of Z

Au début du XXe siècle, un explorateur britannique et son partenaire financier se rendent au coeur de l'Amazonie, à la recherche d'une cité perdue. Au début du XXe siècle, Percival Harrison Fawcett, un colonel de l'armée britannique, est approché par la Société géographique de Londres afin d'établir une cartographie des frontières entre le Brésil et la Bolivie.

Ciné Premier - 20.50
Un homme pressé

Comédie dramatique de Hervé Mimran

Alain est un homme qui s'estime important. A ses yeux, rien n'est plus précieux que le temps. Il n'aime d'ailleurs pas le perdre. Dans sa vie aucune place pour les loisirs et la famille. Lorsqu'un jour, un AVC le stoppe net dans son élan. Pendant son séjour à l'hôpital, il va être pris en main par Jeanne, une jeune orthophoniste.

Ciné Frisson - 20.50
Alien III

Film de science-fiction de David Fincher

Au cœur d'un pénitencier de l'espace, une jeune femme intrépide bravant les ordres de ses supérieurs fait alliance avec une vingtaine de psychopathes assassins pour venir à bout d'un horrible monstre extraterrestre dont elle porte en elle la progéniture. Une capsule de détresse qui emportait les rescapés de la planète Acheron, dévastée par les aliens, s'est écrasée à la suite d'un mystérieux incendie sur Fiorana 161.

CHRONIK
par Herbé

«TROLLEMENT» ORIGINAL !

André Ovredal fait partie de ces nombreux réalisateurs étrangers qui tentent leurs chances aux États-Unis afin de percer dans le cinéma. Réalisateur norvégien, il a constaté le succès grandissant de la saga «Cold Prey», ainsi que le cinéma horrifique scandinave qui est en total émancipation ces derniers temps. Il décide de réaliser un film avec les trolls comme sujet principal, des créatures fantastiques issues des montagnes et qui sont bel et bien la marque de fabrique des pays scandinaves. Les trolls... des créatures fantastiques souvent dérivées dans de nombreux films. Créatures issues de cauchemars et autres histoires fantastiques, les trolls sont très méconnus du public. Dans ce film, le gouvernement norvégien cache ses créatures aux habitants, monte une organisation secrètement chargée d'endiguer toutes dérives des trolls, mais chargée également de les surveiller. Des étudiants décident de suivre l'un d'entre eux chargé d'étudier les trolls mais également de les tuer s'ils dépassent leurs réserves. On suit alors cette bande à travers l'objectif de la caméra. Car oui, ce film est tourné en caméra subjective, oui cela est une excellente idée, et non la caméra ne vacille pas dans tous les sens. Tourné de cette manière, on se prend directement au jeu sans ce demander s'il s'agit ou non d'un réel documentaire. On voyage au cœur de la Norvège sauvage. Car si vous voulez voyager, ce film s'occupera sans le moindre problème de vous faire visiter la Norvège sauvage et forestière. On nous offre des plans magnifiques de rochers, d'éboulis, de forêt, de cascades, plaines... Un régal pour les yeux. De ce fait, on se croit vraiment dans un documentaire, faux bien entendu, car le réalisateur mêle voyage et terreur, nature et destruction mais également les trolls et leurs environnements anodins. Et les trolls dans tout ça ? On en voit pas mal, des grands, des petits, des solitaires et des meutes, des vieux et des jeunes... Certains explosent au contact de la lumière tandis que d'autres se transforment en pierre. La façon de nous présenter les trolls, leur anatomie, cycle de vie, de mort, leur gestation et reproduction, leurs différents habitats, leur société... tout cela participe à l'ambiance documentaire de ce film. Enfin, on pourra saluer les efforts faits par le réalisateur pour rendre le tout crédible, notamment par le biais d'effets spéciaux qui, même s'ils sont pratiquement tous filmés dans le noir, restent de très bonne qualité. Un régal je vous dis !

« HONTE À CEUX QUI SÉPARENT LES ÉPINES DES ROSES»

PARCOURS D'UNE MILITANTE ASSOCIATIVE

Yamina Khodri, une militante associative engagée dans des projets socioculturels de bénévolat, partage sa longue expérience dans le milieu associatif et son parcours de combattante pour les droits des jeunes aveugles dans un nouvel ouvrage intitulé «La honte à ceux qui séparent les épines des roses».
Paru récemment aux éditions Rafar, ce livre de 183 pages, est un témoignage vivant sur le calvaire des acteurs d'une association de parents des élèves d'une école algéroise de jeunes aveugles à la fin des années 1980.
Impliquée depuis quarante ans dans la création de plusieurs associations, Yamina Khodri avait fondé, en 1986, l'Association nationale des loisirs et culture (ANLC), une des premières organisations agréées à l'échelle nationale après l'indépendance, avant de de se lancer dans un bras de fer «ourdi» avec l'administration pour les locaux «convoités» devant servir de centre d'accueil pour les enfants aveugles. L'absence de financement public et les ennuis administratifs n'ont point démotivé les parents d'élèves membres de l'association à continuer à dispenser des cours aux non-voyants à l'Ecole des jeunes aveugles de Hydra (quartier des hauteurs d'Alger). Si l'ouvrage dénonce les anomalies et pratiques «maladroites» de l'époque qui avaient pour but d'entraver le travail du mouvement associatif, Yamina Khodri met en exergue aussi la mobilisation des acteurs du mouvement associatif, artistes et journalistes, qui ont soutenu les actions de bénévolat pour l'enseignement des enfants non-voyants.
Illustré de photos et de documents (coupures de presse et correspondances), l'ouvrage dresse un état des lieux sur le mouvement associatif, «muselé par la bureaucratie et la suspicion», relève l'auteure pour qui l'administration était aussi «incapable» de gérer les problèmes des citoyens.
A travers «Honte à ceux qui séparent les épines des roses», Yamina Khodri dit «accomplir» un «devoir de mémoire» envers les enfants non-voyants de l'Ecole de jeunes aveugles d'Hydra.
Installée en France, Yamina Khodri y fonde et préside «Algeria-Com Event», une association engagée dans la promotion des échanges culturels entre l'Algérie et la France à travers l'organisation d'évènements culturels et littéraires.

R. C.

Lecture au temps du confinement

Les libraires américains se mobilisent contre Amazon

L'ABA, l'Association américaine des librairies, vient de lancer une campagne publicitaire baptisée «Boxed out», contre le géant américain du e.commerce pour alerter sur le danger que représentent les ventes de livres en ligne pour la survie des librairies et la vie de quartier.
Plus de 35 librairies, membres de l'Association américaine des librairies, ont baissé le rideau et licencié leur personnel, et ce n'est que le début, craint Allison Hill, directrice d'ABA.
«Au moins 20% de nos librairies risquent de fermer d'ici la fin de l'année. Et nous sommes en dessous de la réalité. Un très grand nombre sont dans le rouge et n'ont plus de trésorerie.
Nous avons lancé cette campagne pour tenter de mettre fin à cette (transe Amazon), qui fait que les gens trouvent plus facile de cliquer pour acheter. Ils ne réalisent pas que ce choix a des conséquences. Et puis avec Amazon, il n'y a pas de relation personnelle, pas de conseil.
Donc nous voulons les sensibiliser à tout cela, mais sans gravité, avec intelligence et humour. J'étais à New-York hier et j'ai visité les librairies qui ont affiché nos publicités. Eh bien les gens se sont arrêtés, ils ont pris des photos. Et sur les réseaux sociaux, une centaine de librairies a rejoint notre campagne.»
Certaines librairies de quartier, comme Solid State Books, à Washington, ont recouvert leur devanture de grands cartons marron pour imiter les colis envoyés par Amazon ou affiché des slogans comme «Des livres choisis par des personnes, pas par un algorithme flippant» ou encore «Ne laissez pas Amazon devenir le Big Brother de de-

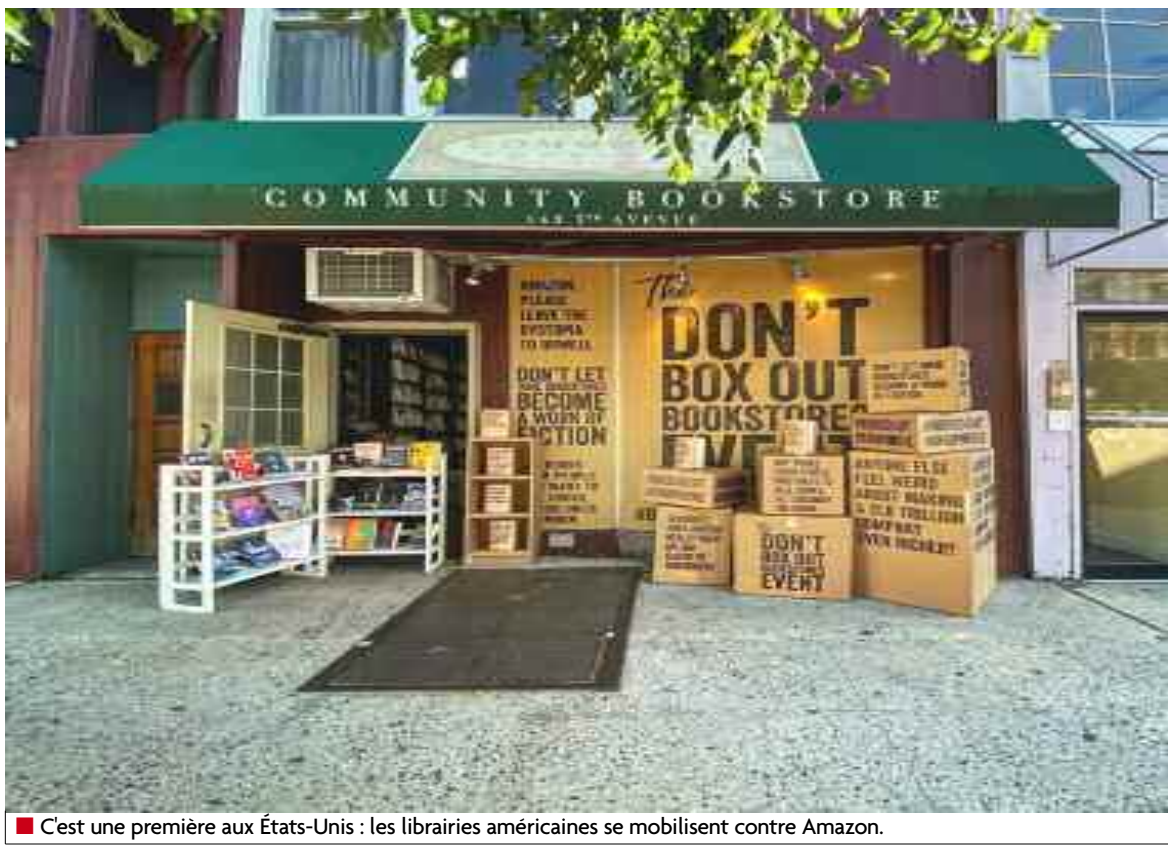

C'est une première aux États-Unis : les librairies américaines se mobilisent contre Amazon.

main», en référence à «1984» , livre culte de George Orwell.

En France, fermeture des libraires et des rayons livres des grandes surfaces

Face à la fermeture des librairies indépendantes en France en raison du nouveau confinement, la polémique prend de l'ampleur. Après des prix littéraires reportés et des appels au boycott d'Amazon, le gouvernement a décidé ce vendredi 30 octobre que la grande distribution devait fermer momentanément ses rayons livres et culture. L'annonce intervient alors que de nombreux acteurs culturels regrettaient que les librairies doivent rester fermées aux termes des règles présidant au nouveau confinement.
Les librairies ne font pas partie de la liste des commerces dits « essentiels» autorisés par le gouvernement à rester ouverts durant le confinement. Ils peuvent toutefois effectuer des livraisons ou proposer le retrait de commandes, à la porte du magasin, ce qu'on appelle le click and collect.

La Fnac et Darty, des commerces essentiels

Un peu plus tôt vendredi, le groupe Fnac-Darty - dont les magasins vont rester ouverts pendant le confinement - avait également annoncé qu'il fermerait ses rayons culture pour les 15 prochains jours, « dans un souci de responsabilité» . Les quelque 300 magasins Fnac et 500 Darty, considérés comme commerces essentiels, ne souhaitent pas se mettre en concurrence déloyale avec les librairies. Une décision qui a du poids venant du premier libraire de France. Dès ce samedi matin, l'ensemble des rayons culture du groupe ont donc fermé pour les 15 prochains jours, en attente de nouvelles annonces du gouvernement français. Pas question cependant de fermer tout, car la période des fêtes qui débute constitue l'essentiel des ventes et du résultat de l'enseigne multi-spécialiste.
Des appels à rouvrir les librairies viennent également des rangs politiques : de l'ancien président français François Hollande, de la maire de Paris Anne Hidalgo ou encore de l'ex-ministre de la Culture Jack Lang. Ils estiment l'accès à la culture comme essentiel, tandis que le critique littéraire François Busnel a créé une pétition en ligne pour rappeler qu'avec la fermeture des librairies, le pays se priverait « de son meilleur bataillon pour affronter l'obscurantisme».

RFI

Décès du sociologue Ali El Kenz

Une des sommités de l'univers de la pensée et de la science

L'universitaire sociologue Ali El Kenz est décédé dans la nuit de dimanche à lundi à Nantes (France), à l'âge de 74 ans des suites d'une longue maladie, annoncent ces proches.
Le président du Conseil national économique et social (CNES), Rédha Tir a mis en avant dans un message de condoléances les qualités du penseur et sociologue algérien, Ali Al Kenz, qualifiant le défunt d'une des sommités de l'univers de la pensée et du savoir.
Avec la disparition d'Ali Al Kenz, «l'Algérie perd une des sommités de l'univers de la pensée et du savoir, parti en léguant un capital de savoir renfermant des théories inégalables, notamment celles inhérentes à la sociologie», a écrit le président du CNES, affirmant que l'œuvre du défunt inspirera les générations à venir. «Le défunt a été de longues années durant un modèle à suivre pour ses analyses judicieuses en matière de développement, des mutations sociales et de l'économie du développement», a ajouté M. Tir.
Et d'ajouter «nous avons perdu un véritable trésor, de par des ouvrages et contributions dont le renom a rayonné au-delà des frontières nationales, atteignant même l'universalité, grâce à la précision, la perspicacité et l'objectivité de sa pensée». Né en 1946 à Skikda, Ali El Kenz a été maître-assistant de philosophie à l'université d'Alger de 1970 à 1974, puis professeur de sociologie dans la même université jusqu'en 1993 ainsi que directeur de recherches au Centre de recherches en économie appliquée au développement (Cread) à Alger.
Après avoir été professeur associé à l'Université de Tunis, Ali El Kenz s'est installé en tant que professeur de sociologie à l'Université de Nantes en France depuis 1995.
Il a occupé diverses fonctions à l'Association arabe de sociologie ainsi qu'au Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria) en plus d'être conseiller scientifique chargé de l'axe «Savoir et société» auprès d'une université américaine.
Il avait également publié de nombreux ouvrages dont «L'économie de l'Algérie» (1980), «Les maîtres penseurs» (1985), «L'Algérie et la modernité» (1989), «Le hasard et l'histoire» (1990), «Au fil de la crise» (1993), «Gramsci dans le monde arabe» (1994) ou encore «Ecrit d'exil» (2009) en plus d'avoir signé de très nombreuses contributions dans la presse algérienne et de nombreuses revues scientifiques.

R. C.

santé

Des astuces de grand-mères pour renforcer ses défenses immunitaires

L'association ne semble pas être très courante et pourtant si, avec une propriété antibactérienne et antimicrobienne très élevée grâce à sa teneur en vitamine C, en acide citrique, en acide formique, en acide malique, en pectine...

Les bienfaits du miel sont bien connus ; il est riche en vitamines et minéraux. Pour ses propriétés antimicrobiennes et antifongiques, et grâce à la présence d'une enzyme qui booste l'organisme à produire des substances antimicrobiennes, le miel est votre meilleur allié pour renforcer le système immunitaire.
L'ail est depuis longtemps utilisé pour traiter plusieurs infections grâce à la présence de l'allicine : rhume, grippe, rhume des foins, infections fongiques. Mais l'ail est surtout utilisé pour prévenir et améliorer les signes des infections respiratoires. Par ailleurs, les études scientifiques ont montré que l'ail serait efficace pour neutraliser près d'une cinquantaine d'espèces de champignons, et près d'une vingtaine de type de bactéries, notamment les pneumocoques et le staphylocoque doré.
Le mélange miel et ail est donc idéale pour booster le système immunitaire.

Comment consommer ?
Utilisez l'ail cru car la cuisson détruit ses effets préventifs.
Hâchez et écrasez 2 gousses d'ail et mélangez avec une cuillerée à soupe de miel. Prenez-en quotidiennement, une dose de 2 cuillerées à café, à jeun pour que les éléments nutritifs puissent être absorbés efficacement par l'estomac.
Le mélange sera plus efficace sur votre système immunitaire lorsque vous ajouterez un peu de gingembre hâché, et du jus de citron.

Météo

Mercredi 4 novembre
24 C

➔ **Dans la journée :**
Partiellement nuageux
max 24°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

➔ **Dans la nuit :**
Partiellement nuageux
min 15°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:14
Coucher du soleil : 17.47

Cinq exercices malins pour renforcer vos mains

➔ **La force de vos mains est à son maximum entre 30 et 39 ans. Mais vous avez besoin de leur soutien bien au-delà. Découvrez cinq mouvements bien ciblés pour conserver une belle dextérité.**

Les exercices suivants seront plus efficaces si vous les enchaînez en les intégrant au sein d'une séance globale de 15 à 20 minutes, 3 à 4 fois par semaine, plutôt que de les réaliser isolément. Laissez toutefois passer 24 à 48 heures entre deux séances. Et prenez toujours une petite pause de 30 secondes entre chaque exercice. N'hésitez pas à changer l'ordre des exercices toutes les 2 semaines. Adaptez le niveau de difficulté à vos capacités physiques : trop bas, il ne vous permettra pas de renforcer votre dextérité. Or retrouver ou conserver la force de ses mains, c'est garder toute sa vitalité à écrire, porter, cuisiner, boutonner un chemisier, se maquiller...

1/Avec un élastique
Assis, passez un petit élastique reliant les doigts de la main gauche et ceux de la droite.
Placez vos paumes face-face comme pour une prière, coudes soulevés, poignets à 90°, extrémités des doigts tendus sous votre menton.
Éloignez les paumes de 3 cm l'une de l'autre sans changer l'angle des poignets. Maintenez la tension 2 secondes. Revenez. Répétez 10 fois. Faites 3 séries.
Posez ensuite la main à plat sur une table et passer l'élastique entre l'index et l'annulaire. Écartez-les, maintenez la tension 5 secondes puis relâchez. Répétez 10 fois. Changez de main. Faites 2 séries de chaque côté.
Passez ensuite l'élastique entre le pouce et l'index et suivez le même protocole.
Pour progresser, augmentez la résistance de élastique (plus serré, plus large...).

2/Avec une balle
Assis, main posée sur une table, serrez fortement une balle de tennis pendant 10 secondes. Répétez 10 fois. Changez de main.
Faites 3 séries de chaque côté.
Pour progresser, remplacez la balle de tennis par une plus petite, de ping-pong.

(A suivre)

Recette du jour

Œuf à la neige, crème anglaise et caramel

INGRÉDIENTS
- 6 œufs
- 200 g de sucre
- 1 l de lait entier
- 1 gousse de vanille

Pour le caramel au beurre salé :
- 100 g de sucre
- 2 cuillères à soupe d'eau
- 40 g de beurre salé
- 6 cuillères à soupe de crème liquide

PRÉPARATION
Casser les œufs, séparer les jaunes des blancs. Fouetter les blancs énergiquement jusqu'à ce qu'ils tiennent aux branches du fouet en incorporant petit à petit 50 g de sucre. Porter le lait à ébullition, laisser frémir. Prélever 1 petite louche de blancs en neige, la déposer dans le lait. Cuire 2 minutes de chaque côté, égoutter et réitérer l'opération avec le reste de blancs. Filtrer le lait, réserver. Fendre la gousse de vanille en deux dans le sens de la longueur, récupérer les graines contenues à l'intérieur à l'aide de la pointe d'un couteau. Les ajouter au lait filtré. Fouetter les jaunes d'œufs avec le reste de sucre, verser progressivement le lait. Transvaser dans une casserole, cuire à feu doux jusqu'à épaississement. Laisser refroidir, placer au frais. Pour le caramel au beurre salé : verser le sucre et l'eau dans une petite casserole.

Porter à ébullition et cuire jusqu'à l'apparition d'une coloration blonde. Hors du feu incorporer le beurre bien froid préalablement taillé en morceaux. Fouetter, verser la crème liquide et mélanger. Porter à ébullition 1 à 2 minute(s) jusqu'à l'obtention d'une consistance onctueuse. Pour finir : répartir la crème anglaise dans des coupes individuelles. Placer dessus les œufs à la neige, verser un cordon de caramel.

Horaires des prières

Mercredi 18 rabi el-awal 1442 :
4 novembre 2020
Dhor 12h35
Asser 15h48
Maghreb 17h47
Icha 19h39

Jeudi 19 rabi el-awal 1442 :
5 novembre 2020
Fedjr 05h25

numéros utiles

SANTÉ

Samu :
021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63
CHU Beni Messous :
021.93.11.90
CHU Baïnem :
021.81.61.13
CHU Kouba :
021.58.90.14
Ambulances :
021.60.66.66
Dépannage Gaz :
021.68.44.00
Dépannage Electricité :
021.68.55.00
Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :
021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
021.63.80.62
Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12
Air France :
021.73.27.20/73.16.10
ENMTV :
021.42.33.11/12
SNTF :
021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
021.54.60.00/54.05.04
Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37
Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52
Hôtel Hilton :
021.21.96.96
Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17
Hôtel Sheraton :
021.37.77.77
Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Ligue 1 française

Benlameri réussit ses débuts avec l'OL

→Le défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlameri a réussi ses débuts sous le maillot de l'Olympique lyonnais, à l'occasion du match nul décroché en déplacement face à Lille dimanche soir (1-1), en clôture de la 9e journée de la Ligue 1 française de football.

Benlameri a été crédité d'une belle prestation. (Photo › D. R.)

«Premières minutes solides sous le maillot lyonnais pour Djamel Benlameri», écrivait la page officielle Facebook de l'OL peu après la fin de la rencontre.

Contraint d'apporter un changement tactique après l'expulsion du défenseur Marcelo au début de la deuxième période (50e), l'entraîneur lyonnais, Rudi Garcia, a décidé d'incorporer Benlameri en remplacement d'Houssam Aouar, dans l'objectif de stabiliser la défense et préserver le point du match nul. Pour son premier match en Ligue 1 française, Benlameri a été crédité d'une belle prestation, parvenant notamment à dégager 5 balles dangereuses et gagner 5 duels, selon les statistiques de la rencontre.

Interrogé sur le carton rouge reçu par Marcelo, Rudi Garcia a relativisé en indiquant qu'il disposait de Benlameri comme solution de rechange en vue notamment du derby face à l'AS Saint-Etienne dimanche prochain, tout en soulignant «la bonne performance des entrants», en référence au joueur algérien.

«Je souligne la performance des entrants car ce n'est pas facile de rentrer dans ce genre de match. On n'aura pas Marcelo pour le derby. On aura Djamel Benlamri et Sinaly Diomandé», a-t-il réagi.

De son côté, le gardien de but de l'OL, Anthony Lopes, auteur de plusieurs arrêts décisifs, a salué la prestation de Benlameri. «Vu la physionomie du match, on est satisfait du résultat, à onze contre onze on aurait pu l'emporter. Vu ce qu'il s'est passé sur le terrain, c'est un bon point. L'état d'esprit est présent, on est tous ensemble. Djamel est très bien rentré, les entrants nous ont permis de garder ce résultat».

Benlameri (30 ans) a réussi ainsi à gagner des points pour sa première sous le maillot de l'OL, lui qui a décidé de quitter Al-Shabab saoudien pour s'engager avec le club français en octobre dernier pour un contrat d'une saison, plus une autre année en option.

Non convoqué pour les deux derniers matches amicaux disputés par l'équipe nationale face au Nigeria (1-0) et au Mexique (2-2), Benlameri devrait signer son retour chez les «Verts» à l'occasion de la double confrontation face au Zimbabwe, les 12 et 16 novembre, dans le cadre des 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021.

R. S.

USMA

Yahia regrette une préparation perturbée par l'absence de matches amicaux

→Le directeur général sportif de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Anthar Yahia, a regretté de ne pas pouvoir organiser jusque-là des matches amicaux de préparation, en raison de la détection de cas positifs au coronavirus (Covid-19) chez certains de ses joueurs.

«Le stage effectué à Mostaganem s'est déroulé dans de bonnes conditions, où il a été question de travailler le côté athlétique. Seul bémol, c'est de ne pas pouvoir jouer jusqu'à présent des matches amicaux. On s'est retrouvé à chaque fois contraints d'annuler des rencontres en raison de cas positifs au coronavirus (Covid-19)», a regretté Anthar Yahia, dans un entretien diffusé dimanche soir sur la page officielle du club.

L'USMA a annoncé jeudi dernier la détection de «plusieurs cas positifs asymptomatiques» au Covid-19, provoquant l'annulation du match amical qui devait se jouer le vendredi face au Paradou AC à Hydra. Un peu plus tôt, le club algérois a révélé la contamination de cinq joueurs, testés positifs. «Lors du stage effectué à Mostaganem, les joueurs ont été très disciplinés sur le respect du protocole sanitaire, mais malheureusement nous avons eu des cas positifs asymptomatiques. Nous avons traité ces cas avec le plus grand sérieux possible en les confinant. A la fin du stage, on voulait disputer un match amical, mais à défaut nous avons décidé d'organiser un autre stage (qui s'étalera jusqu'au 12 novembre, ndlr) à Alger pour rapprocher un peu plus le groupe et créer plus de cohésion. Nous allons certainement finir par disputer des matches amicaux dans le respect total du protocole sanitaire», a-t-il conclu.

Les Rouge et Noir, dirigés sur le banc par le technicien français François Ciccolini entameront la nouvelle saison, en disputant la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade 5-Juillet, suivie une semaine plus tard par le début du championnat de Ligue 1, dont la première rencontre se jouera à domicile face à l'ES Sétif.■

USM Bel-Abbès

L'entraîneur se dit «confiant» pour l'intégration rapide de ses 13 nouveaux joueurs

→L'entraîneur de l'USM Bel-Abbès, Lyamine Boughrara, s'est dit confiant quant à la réussite de l'intégration des nouveaux joueurs au nombre de 13 que le club de Ligue 1 de football a recrutés au cours du mercato estival.

«Certes, beaucoup craignent que l'arrivée de pas moins de 13 nouveaux joueurs risque de se répercuter négativement sur l'équipe vu le temps qu'ils vont prendre pour réussir leur intégration, mais après deux stages, je trouve qu'ils se sont déjà bien fondu dans le groupe», a déclaré à l'APS l'ancien gardien de but international.

Estimant que la majorité des joueurs recrutés «ont un bagage technique non négligeable», il a jugé que ce paramètre a été pour beaucoup dans leur intégration rapide.

De l'effectif de la saison passée, la direction de l'USMBA n'a gardé qu'une douzaine d'éléments, tout en renforçant les rangs de son équipe par 13 joueurs. L'opération de recrutement a été qualifiée par le nouveau directeur général du club, Abbes Morsli, de «totale réussite», rappelle-t-on. Cependant, et pour que l'amalgame 'anciens-nouveaux'' prenne mieux forme, l'entraîneur Bougherara, lui aussi arrivé cet été au club, a jugé nécessaire de multiplier les matches amicaux à l'occasion du troisième stage des siens qui débute ce lundi et se poursuivra jusqu'en 15 courant.

A cet effet, il a fait savoir qu'il tablait sur la programmation d'au moins quatre rencontres au cours de ce regroupement qui se déroulera à Sidi Bel-Abbès. Néanmoins, la formation de l'Ouest du pays devra s'acquitter d'importantes dettes auprès d'anciens joueurs pour qualifier ses nouvelles recrues, l'USMBA étant toujours interdite de recrutement par la Chambre nationale de résolution des litiges.

Les nouveaux joueurs qui attendent leur qualification avant moins d'un mois du coup d'envoi du championnat sont : Itim, Khadir, Belmokhtar, Kheiraoui, Smahi, Haroun, Belgherbi, Maachou, Ounas, El Ouertani, Saïlaâ, Mouaki et Kedacha, souligne-t-on.■

ASM Oran

Nomination «imminente» d'un nouvel entraîneur

→L'ASM Oran devrait trancher «très prochainement» sur l'identité de l'entraîneur qui dirigera cette équipe pensionnaire de la Ligue deux de football au cours de la saison 2020-2021, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cette formation.

«Nous avons deux noms d'entraîneurs dans notre calepin. Nous comptons conclure avec l'un d'entre eux dans les jours à venir», a déclaré à l'APS, le manager général du club de la capitale de l'Ouest, Houari Benamar.

Le même interlocuteur n'a toutefois pas voulu révéler les noms des techniciens concernés, préférant entourer les contacts par «la discrétion totale», a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit de deux coachs de la «région Ouest du pays».

Cela se passe au moment où la direction de la formation de 'M'dina J'dida', qui a vu le départ de son entraîneur Salem Laoufi vers le WA Mostaganem (Div. 3), a bouclé son opération de recrutement avec l'engagement d'une dizaine de nouveaux joueurs, a affirmé son manager général. Le club devra néanmoins régler ses contentieux financiers avec certains de ses anciens éléments, ainsi que l'entraîneur Laoufi, qui ont recouru à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), pour lever l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet. A cet effet, Houari Benamar s'est montré «confiant» quant à un dénouement heureux de ce dossier dans les meilleurs délais, estimant que les dettes en question «ne sont pas insurmontables».

Par ailleurs, le même responsable n'a pas caché son inquiétude quant au «flou qui entoure la date de la reprise des entraînements des clubs de la Ligue 2», a-t-il déploré.

«Même au niveau de la Ligue nationale du football amateur, qui gère notre championnat, personne n'est en mesure de nous fixer une date précise pour la reprise des entraînements», a-t-il poursuivi.

En raison de la pandémie de coronavirus qui a frappé le monde entier depuis le début de cette année, seuls les clubs de la Ligue 1 ont été autorisés jusque-là à débuter la préparation en prévision du coup d'envoi de leur championnat prévu pour le 28 novembre en cours. Cette reprise se fait suivant un protocole sanitaire très stricte établi par les services concernés, rappelle-t-on.■

EN DEUX MOTS

Le MCA entame son quatrième stage

Le MCA a entamé lundi un stage de cinq jours à l'Ecole supérieure d'Hôtellerie et de restauration d'Ain Benian, ponctué par un tournoi dédié à l'ancien entraîneur du «Doyen» le défunt Smaïl Khabatou, a annoncé le club sur sa page officielle Facebook.

Comme il est d'usage au début de chaque stage et selon le protocole sanitaire, les coéquipiers de Nabil Lamara seront soumis à partir de 15h30 à des tests PCR de dépistage au coronavirus, précise la même source.

Le MCA a annoncé dimanche la programmation de la première édition du tournoi de Smaïl Khabatou, du 5 au 7 novembre au stade Ahmed Falek à Hydra, avec la participation de quatre clubs : le MCA, le PAC, la JSK, et le NAHD, prévu avec la formule de demi-finales et finale.

Le club algérois a effectué jusque-là trois stages, dont un à Mostaganem, avec au programme trois matches amicaux disputés face à l'équipe nationale des moins de 20 ans (U20) (3-3), l'équipe de la Gendarmerie nationale (3-1), et devant l'OM (1-1).

Le MCA, vice-champion d'Algérie, entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USMBA, à l'occasion de la première journée prévue le samedi 28 novembre.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : *El Khabar*. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct
ASM Oran
Nomination «imminente» d'un nouvel entraîneur

le match à suivre
Ligue 1 française
Benlameri réussit ses débuts avec l'OL

football
Ligue 1
Le MCA entame son quatrième stage

Les Verts se mettent déjà au vert pour le 12 novembre

➔L'Algérie affrontera le Zimbabwe le jeudi 12 novembre 2020 au stade 5-Juillet à Alger à 20h30 pour la 3e journée des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations 2021. Les premiers échos qui filtrent semblent s'aligner avec ceux de la dernière CAN. La préparation ne sera pas différente des autres regroupements «elle se fera de la meilleure façon possible», aimait répéter le sélectionneur Djamel Belmadi.

Les Verts devraient passer le cap zimbabwéen aisément. (Photo › D. R.)

En résumé, retenant ces trois principes de réussites de D. B. : sérénité, confiance et concentration. Un bon dosage de ces trois choses mobiliserait les joueurs appelés à affronter le Zimbabwe. Des propos qui nous rappelle ceux de la finale de la CAN-2019. En attendant le jour «J», les joueurs retrouvent la même ambiance et la même envie d'aller sauter toutes les barrières pour préserver leur titre de champions. Ce qui, selon quelques avis recueillis auprès des ex-internationaux de football, n'est pas impossible. Chaque regroupement est un moment pour s'oxygéner, et surtout se mettre à jour selon le programme du sélectionneur.

Pour un autre technicien «c'est important de savourer chaque moment. Ils sont à présent habitués à travailler ensemble, à réfléchir ensemble et surtout à se corriger mutuellement. Le travail est amplement partagé par tous, sous le contrôle du sélectionneur qui ne ménage aucun effort pour préparer ses hommes aux grands défis des compétitions internationales, lesquels manifestent des envies de passer à l'action tout en gardant les pieds sur terre. Le huis clos, imposé par la pandémie affecterait-il le spectacle que promettent les champions qui veulent finir sur la plus haute marche ? On le saura le 12 novembre. C'est aussi ce qui réveille les questions remarquées au cœur des discussions et des analyses des confrères des rédactions sportives».

Disant que la venue de Belmadi fait des joueurs, de véritables acteurs prêts à faire face à toute éventualité. Ce sont des joueurs qui prennent tout le temps de mesurer la difficulté de remporter des trophées lorsqu'ils évoluent dans une sélection nationale par rapport à leurs clubs respectifs. «Oui, car quand on est joueur, on est actif et acteur», déclarait un sélectionneur et d'ajouter «la réussite du staff est liée aux joueurs, et c'est pour ça qu'il ne faut jamais leur enlever le match».

Le climat permet aux Verts de se préparer lors du stage et prendre le temps de passer au peigne fin la stratégie qui ferait bloquer l'adversaire sur le stade 5-Juillet et sortir avec une victoire qui confortera la suite du programme.

Rappelant que la Fédération zimbabwéenne de football, en butte à des contraintes financières, souhaite une contribution de divers partenaires pour financer le déplacement de sa sélection nationale pour affronter l'Algérie le 12 novembre dans le cadre des qualifications de la CAN-2021, selon l'APS.

Au quotidien *NewsDay*, le vice-président par intérim de la ZIFA, Philemon Machana espérait que leur gouvernement contribuerait à subventionner le voyage en Algérie. Laquelle Fédération zimbabwéenne devrait débourser plus de 200 000 dollars pour le match à l'extérieur, puisque l'équipe utilisera un avion affrété du fait qu'il n'y a pas de vols directs vers Alger. L'offre la moins chère reçue à ce jour s'élève à 152 000 USD. Et d'ajouter «c'est une situation très difficile car il n'y a pas de vols vers l'Algérie», a déclaré Machana.

Ce dernier va plus loin «l'option que nous avons est d'affréter un avion, mais là encore, c'est une route coûteuse car le devis le moins cher pour un avion de 40 places est de 152 000 dollars (...) Nous explorons donc les options d'un avion plus grand car il y a environ 20 étudiants qui sont actuellement en Algérie et qui veulent rentrer chez eux». Il reste que les Zimbabwéens se disent être suffisamment armés à jouer les 8es, les quarts, les demi-finales, voire la finale. Etre performant contre des joueurs de haut-niveau.

Nous reviendrons sur cette question relative à la programmation de cette rencontre.

H. Hichem

A voir
- BeIN Sports 2 : Real Madrid - Huesca à 21h
- RMC Sport 2 : Chelsea - Rennes à 21h

La Der

La sélection algérienne en stage du 5 au 12 novembre à Aïn Defla

La sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) sera de nouveau en regroupement du 5 au 12 novembre au Centre technique régional de Khemis Miliana (Aïn Defla), en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football lundi.

Le staff technique, conduit par Mohamed Lacet, a convoqué 25 joueurs pour prendre part à ce stage qui entre dans le cadre de la préparation de l'équipe algérienne pour le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu en Algérie et qualificatif à la CAN-2021 au Maroc.

C'est le troisième stage de suite des coéquipiers de Salah-Eddine Zaoui depuis le mois de septembre. Les cadets algériens avaient effectué un premier regroupement du 27 septembre au 10 octobre à l'Académie de Khemis Miliana, suivi par un autre du 18 au 28 octobre en présence de 27 joueurs.

Dans la liste des 25 joueurs convoqués, le Paradou AC et le CR Belouizdad sont les plus représentés avec 4 éléments chacun, suivis de l'Académie de la FAF (3 joueurs).

Liste des 25 joueurs :

Hamza Boualem (USM Alger), Ouzani Ahmed Khalil (MSP Batna), Ould Djhor Mahfouf (CR Belouizdad), Zaoui Salah-Eddine (Académie FAF), KhoumaniAbdelhak (JS Saoura), Hanfoug Fouad (CR Belouizdad), Ait-Ziane Zakaria (ES Sétif), Cherdoudi Brahim El Khalil (ASO Chlef), Bouzahzah Ouanisse (Académie FAF), Lalam Abdelghani (Paradou AC), Malek Mohamed Abdelaziz (Paradou AC), Belas Brahim (CR Belouizdad), Akherib Lahlou (JS Kabylie), Garat Anes (Paradou AC), Mohra Abderezak (DRB Tadjenanet), Zaimeche Rafik Moataz (Paradou AC), Sahmi Fares (JS Kabylie), Redouani Chemseddine (JS Bordj Ménaïl), Silmi Mohamed (CR Belouizdad), Bouaichaoui Nadji (MC Alger), Mehdid Malik (USM Alger), Kerroum Mohamed (Académie FAF), Allegui Mohamed (JSM Skikda), Benallal Mohamed (JS Saoura), Benchrit Zineddine (MC Oran)